

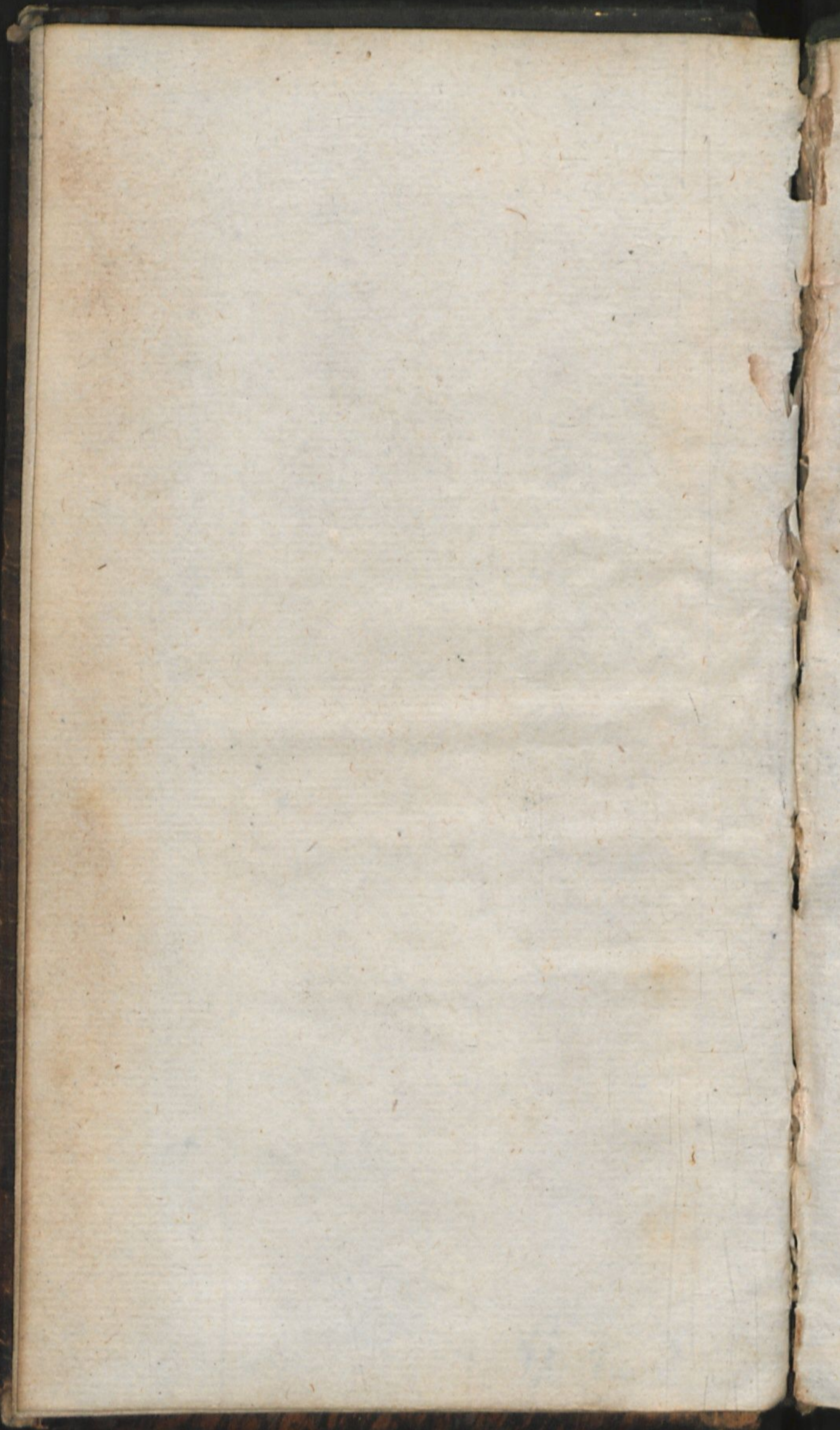


EX LIBRIS  
ILLVSTRISSIMI VIRI,  
DN. DAN. LVDOLPHI,  
LIB. BAR. de DANCKELMANN,  
S. REG. MAI. BORVSS. CONSILIARII  
STATVS INTIMI, cetera,  
BIBLIOTHECÆ ACAD. FRIDERICIANÆ  
TESTAMENTO RELICTIS.



V. 20 d





LETTRE

DE

VALLE MAGNE

ET

DELLANDE

DE

DESSEIGNONS

DE

DE

DE

DE

DE

DE

DE

DE

DE

DE

DE

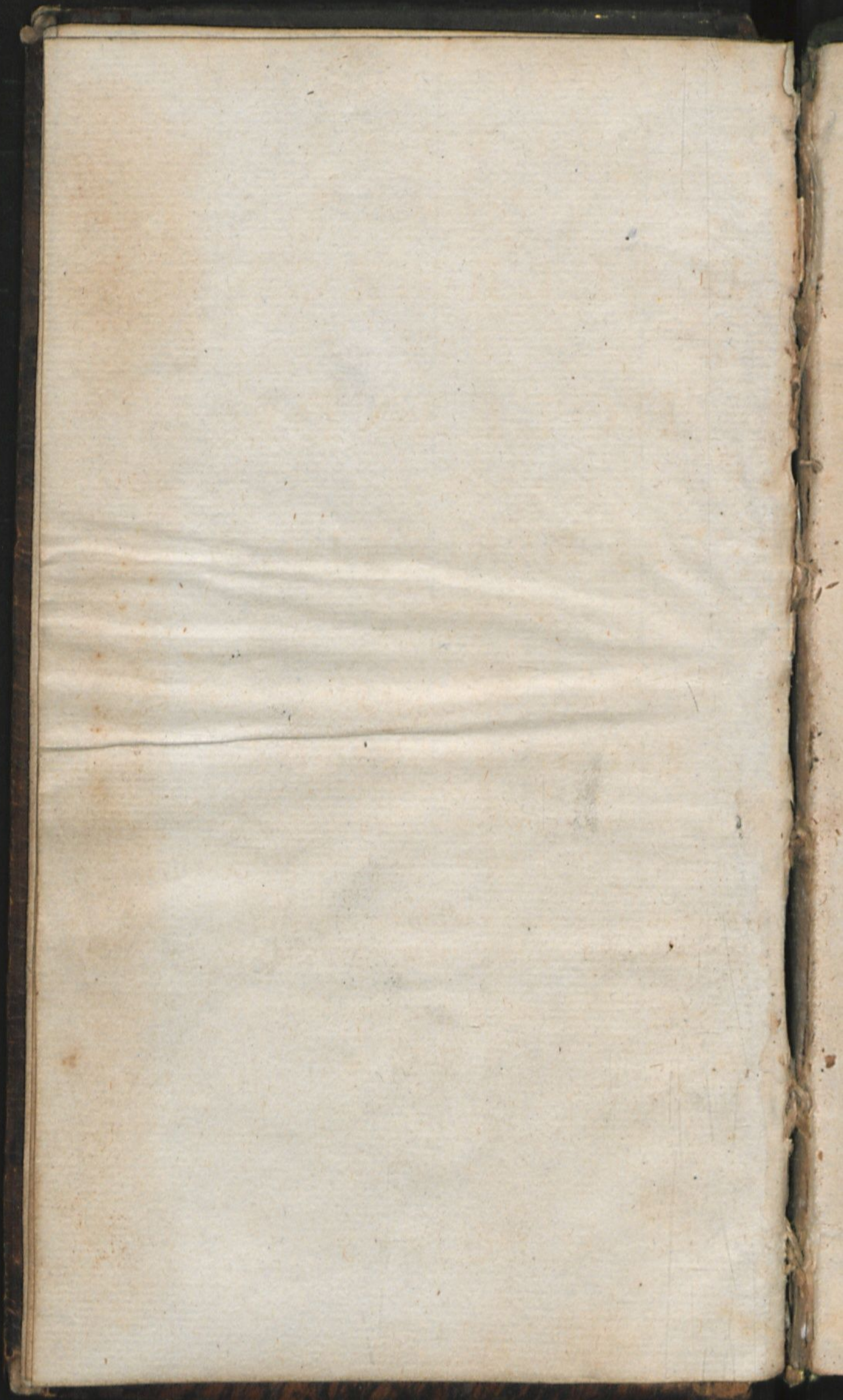
DE

DE

DE

DE







LETTRE

Escrite

D'ALLEMAGNE

EN

HOLLANDE.

*Contenant*

DES REFLEXIONS

Sur la

TOLERANCE

ECCLESIASTIQUE.

*Quid libet audendi semper fuit æqua potestas  
Scimus & hanc veniam petimusque damusque  
vicissim.*

*Sed non ut placidis cœant immitia non ut  
Serpentes avibus gementur tigribus agni.*

Horat. de Art. Poet.

---

M. DC. XCI.

L E T T R E

écrite

D'ALLEMAGNE

en

HOLLANDE

Contenant

DES REFLEXIONS

KÖN. PR. FR.  
UNIVERS.  
ZVHALLE

E

T O I

ECCLE

*Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.*

Horat. de Art. Poet.

M. DC. XCI.



AVERTISSEMENT.

L' *Autheur* de cette *Lettre* avoit promis à son *Ami* de lui donner ses *Reflexions*, sur la *Tolérance Ecclésiastique*; sur la *Tolérance Civile*, & même sur la *Tolérance Morale*, ou sur cette complaisance qui est présentement en usage dans le monde; mais il s'est cru dispensé de lui tenir parole à l'égard des deux dernières, depuis qu'il a sçû que *Monsieur Furieu* s'est engagé à traiter de la *Tolérance Civile*; Le *Lecteur* verra bien, par le plan de cette *Lettre*, que son *Autheur* avoit dessein d'effectuer sa promesse, pour satisfaire au desir de son *Ami*, qui l'avoit fort pressé; & qu'il

# AVERTISSEMENT.

qu'il ne s'en dispense, que  
par la raison qu'on vient d'al-  
leguer.

LET.

LETTRE  
ESCRITE  
D'ALLEMAGNE  
EN  
HOLLANDE,

*Contenant des Reflexions sur la  
Tolérance Ecclesiastique.*

MONSIEUR,

J'avouë que je merite les reproches que vous me faites ; Car il y a long-temps que j'ai recû la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escire, par laquelle vous me demandez avec quelque'empressement mon Avis sur la Tolérance qui fait aujourd'hui tant de bruit, qui cause de si grandes querelles, & qui divise les Chrétiens, même les Reformés entr'eux.

Cependant, quoi que je passe condamnation, & que je reçoive vôtre censure avec soumission ; Je ne dois pas

A

néglig-

négliger de vous dire que ce retardement me donne plus de lieu de m'acquiescer de ma parole que je n'eusse pû faire avec toute la diligence que vous souhaitiez ; Car lors que je reçûs vôtre Lettre, on ne connoissoit point ici de Tolérants, & on ne sçavoit ce que c'étoit que Tolérance. Nôtre Eglise paroissoit animée d'un même Esprit; Et comme ma profession n'avoit pas exigé de moi, une étude particuliere de cette Matiere, je n'avois pas lû les Autheurs anciens ni modernes qui l'ont traitée. Ainsi vous voyés, que je n'eusse pû vous donner ni Eclaircissement, ni Avis sur ce sujet.

Mais les choses sont aujourd'hui dans un autre état, je sai que nous avons des Tolérants parmi nous, car ils se découvrent sans scrupule; Ils se sont contentés d'abord d'insinuer leurs sentiments dans les Conversations secretes & particulieres; Mais ils les débitent à présent en public, de sorte que je sçay ce qu'ils croient, & ce qu'ils prétendent.

Il y a des gens ici qui estiment qu'il est de dangereuse conséquence de permettre l'introduction de leur Doctrine, & qui s'y opposent avec vigueur. J'apprens par les Lettres qu'on écrit du pais où vous êtes, & par la plus-part des livres qui nous en viennent, que les Tolérants y sont en grand nombre.

Mais

Mais qu'ils trouvent de fortes oppositions; Qu'ils répandent leur Doctrine par tout, mais que par tout le progrès en est arrêté par des obstacles qu'il ne leur est pas aisé de surmonter; Quoi qu'il en soit dès là qu'il y a des partisans de la Tolérance, & qu'ils ont des opposants, voilà une guerre déclarée, & d'autant plus faïcheuse, que ce sont pour la plus part des frères qui se la font les uns aux autres. *Pereunt per mutua Vulnera fratres.*

Il n'est pas des différends qui naissent au sujet de la Religion, & de la décision desquels dépend ou sa conservation, ou son abolition, & son anéantissement, comme de ceux auxquels les choses du Monde donnent souvent lieu; Ces derniers n'engagent dans la dispute, que ceux qui l'entreprennent ou qui la soutiennent; Le reste du Monde peut estre spectateur ou juge du Combat, mais les premiers engagent indispensablement tout le Monde; Il n'y a point de Chrétien qui ne soit obligé de prendre parti, parce qu'il n'y en a point qui puisse demeurer dans l'incertitude, du chemin qu'il doit suivre pour se sauver.

Vous avés donc raison, Monsieur, de vouloir vous déterminer & embrasser quelque parti; vôtre prudence est d'autant plus grande & plus Chrétienne, que vous ne voulés pas le faire lé-

gèrement & sans avoir consulté vos amis vous êtes plus capable qu'eux tous de juger sainement du différend des Tolerants & des Intolerants ; je suis persuadé qu'au moins vous l'estes infiniment plus que moi ; & je ne prens la liberté de vous faire part de mes réflexions sur ce sujet, que parce que vous me l'ordonnez, & dans l'espérance que vous vous acquitterés de la promesse que vous me faites, que vous vous donnerés la peine de me faire part des vôtres, & de celles de vos autres amis, vous les avés sans doute déjà reçûes, car leur aiant témoigné aussi tôt qu'à moi votre desir à cet égard, je suis sûr qu'il n'y en a pas un qui n'ait été en état d'y satisfaire pour le moins aussi tôt que moi.

(a) *Virg.*  
*Ecl. 3.* (a) *Vis ergo inter nos, quid possit uterque  
vicissim,  
Experiamur?*

Pour fournir ma tâche, je vous dirai, Monsieur, que je remarque, qu'il y a parmi nous, trois sortes de sentiments sur la Tolérance.

Les uns estiment, qu'il doit être permis à toutes sortes de personnes, de croire & d'enseigner, soit de vive voix, en public & en particulier, soit par écrit, tous les divers sentiments qu'ils ont en matière de Religion, quoi  
que



que contraires à ceux qui sont reçus dans l'Eglise & par l'Eglise, & que c'est un deffaut de charité, un crime & un caractère de l'Anti-Christianisme, de s'opposer à l'Introduction de toutes sortes d'opinions, quand même les Conducteurs de l'Eglise les jugeroient érronées & hétérodoxes; ils prétendent que les Pasteurs ni les Magistrats ne sont pas en droit de bannir de l'Eglise ni de l'Estat ceux que les divient par la différence de sentiments.

Les autres estiment que les Pasteurs & les Magistrats sont, non seulement en droit, mais même indispensablement obligés d'empêcher cette liberté de sentimens, & d'exclurre de leurs Societés tous ceux qui en ont, & qui prétendent en enseigner de contraires à la Doctrine reçue par l'Eglise.

Et les autres enfin réduisent ce droit & cette obligation aux Pasteurs seulement & aux conducteurs de l'Eglise, & l'ôtent aux Magistrats, à moins disent ils que ces sentiments ne donnent une atteinte formelle au Gouvernement & aux loix de l'Estat, ou à moins que la Société Civile n'en souffre; Ils avoient qu'en ces cas, les Magistrats prévariqueroient & manqueroient aux devoirs de leurs Charges; s'ils souffroient que des sentimens capables de produire de semblables effets fussent reçus & approuvés.

Vous favés fans doute sur quelles raisons les uns & les autres fondent leurs sentiments, le pais où vous êtes est le Théâtre de cette guerre, vous n'ignorés pas avec quelles armes ils combattent; en tout cas la lecture d'une infinité de livrets qu'on publie tous les jours pourra vous en instruire avec beaucoup plus d'exaëtitude & de certitude que je ne pourrois le faire, par une Lettre, qui devant avoir ses bornes, ne peut pas contenir un si grand détail.

Je n'y entrerais donc, qu'autant que la nécessité le requerra & me contenterai de vous dire mon avis sur ces différens, & de l'appuyer de Raisonnemens autant que la brieveté que je me propose me le permettra.

Il faut demeurer d'accord, que les scandales publics qui régner depuis quelques temps dans nos Eglises, que les Triomphes de l'herésie qui nous reprochent nos divisions; & que les Raileries & les insultes des Impies qui s'en moquent, devroyent nous porter à la paix & à la concorde; D'ailleurs, Monsieur, si l'Eglise Reformée que l'on considère comme un vaisseau flottant sur une mer orageuse, est agitée au dehors par les vents, & au dedans par la division de ses Matelots; quel risque ne court-elle pas de perir ?

Les Tolerants prétendent que le mo-  
ye n

yen le plus sûr pour rétablir la paix non seulement parmi les Reformés, mais même parmi tous les Chrétiens, & pour l'y conserver, est d'y souffrir toutes sortes de Doctrines & de sentiments; (a) On verroit disent-ils l'accomplissement de cette prediction du Prophete, dans la concorde de tant de sentiments diametralement opposez; (b) Le loup habitera avec l'agneau, & le léopard gitera avec le chevreau; le veau & le lionceau & autre bétail qu'on engraisse feront ensemble & un petit enfant es conduira, &c.

(a) Com-  
mentai-  
re Phi-  
losophi-  
que, 2.  
Part.  
Ch. 6.  
p. 366.  
(b)  
Esaie  
Ch. xi.  
vers. 6.

Si cette Prophetie n'avoit qu'un sens litteral, j'avouë, Monsieur, qu'on en verroit l'accomplissement par le moyen de la Tolérance, mais vous voyez bien qu'elle a un sens Metaphorique, & figuré, qui est le véritable & le naturel.

Le Prophete ne predit pas seulement que ces animaux habiteront ensemble, mais qu'ils pourront habiter sûrement l'un avec l'autre, (c) on ne nuira point dit-il, & on ne fera aucun dommage à personne parce que la terre aura été remplie de la connoissance de l'Eternel.

Le véritable sens de cette Prophetie est que tous les hommes tant Juifs que Gentils seront tellement changés par la Predication de Jesus Christ, & par l'operation interieure du Saint Esprit,

qu'ayants dépoüillé les mauvaises & cruelles inclinations des loups & des bestes farouches qu'ils avoient naturellement, il seront transformés en brebis & en agneaux doux & paisibles; lors que cela sera arrivé *un petit enfant les conduira, & l'enfant qui tette s'esbatra sur le pertuis de l'aspi;* c'est à dire que tous obéissants volontairement à l'Évangile, & ayants une même foi il ne faudra qu'une seule & même Pâturage. Que les Puissants de la terre étants convertis à Jesus Christ; les foibles qui le feront aussi n'en auront rien à craindre; & qu'ainsi le troupeau n'ayant besoin que d'un Conducteur, & non plus d'un deffenseur; le moindre Disciple, le serviteur de Jesus Christ le plus simple sera capable de le conduire; Il ne sera pas besoin d'adresse ni de prudence, mais seulement d'innocence, de douceur & d'humilité.

C'est en ce sens que Saint Paul par exemple ou plutôt Saul Persecuteur des Eglises de Dieu, loup cruel, & qui ne laissoit échaper aucune occasion de devorer quelques brebis du troupeau de Jesus Christ a depuis habité avec l'agneau; Saul infidele, converti est devenu un agneau lui même & est entré dans la Bergerie du fils de Dieu. Si Saul fut demeuré loup c'est à dire farouche, rebelle & cruel, ou s'il en eût conservé les inclinations il n'eût pas habité avec  
l'a-

l'agneau , bien loin d'avoir été fait A-  
 pôtre & Conducteur du troupeau de  
 Jesus Christ. Ce n'est donc pas assez  
 pour rétablir la paix parmi les Chre-  
 ftiens, & pour voir l'accomplissement  
 de la Prophetie d'Esaië , de souffrir  
 toutes sortes de Doctrines & de senti-  
 mens & d'être Tolérants; Il faudroit  
 que , (a) Dieu créât nouveaux Cieux  
 & nouvelle terre, c'est à dire qu'il re-  
 formât les hommes, qu'il les remît au  
 même état, auquel leur premier Pere  
 étoit avant le peché; & qu'il fit en for-  
 te , (b) qu'ils parlassent tous un même  
 langage , & qu'ils fussent tous bien unis  
 en un même sens, & un même avis.  
 Sans cela, la Tolérance mélera la lu-  
 mière avec les ténèbres; la Justice avec  
 l'iniquité; Christ avec Belial; elle fe-  
 ra du Temple de Dieu le Temple des  
 Idoles; & bien loin qu'elle unisse les  
 hommes, & qu'elle les reconcilie par  
 ce mélange, elle donnera continuelle-  
 ment lieu à des divisions & à des  
 querelles funestes & pernicieuses.

Les Tolérants disent , (c) que ces  
 divisions & ces querelles ne provien-  
 nent que de l'intolérance, & parce que  
 l'on ne veut pas tolerer l'autre, mais  
 l'engloutir, que *hinc prima mali labes*  
 & que si chacun avoit la Tolérance  
 qu'ils soutiennent on verroit une grande  
 concorde.

Vous ne serez pas sans doute fâché,

A 5

Mon-

(a)  
Esaië  
Ch. 65.  
vers. 17.

(b)  
1. Cor.  
1. 10.

(c)  
Com-  
ment.  
Philo-  
sop. 2.  
part.  
ch. 6.  
p. 363.

Monsieur, que je vous dise comment  
 les Intolérants de ce pais-ci dépeignent  
 cette Tolérance, que l'on dit être ca-  
 pable de produire de si aimables effets,  
 & que l'on exige de l'homme; ils di-  
 sent, que c'est la teste de Meduse, qui  
 change en pierres & en souches ceux  
 qui en sont frappés; les autres moins  
 violents disent, que c'est le breuvage  
 de Circé, qui change bien en bête,  
 mais qui laisse quelque reste de connois-  
 sance & de raison, que ceux qui en ont  
 bû n'esteignent pas tout à fait la chan-  
 delle, mais (a) qu'ils la mettent sous le  
 boisseau. Les autres disent, que pour  
 devenir Tolérants il faut aller à l'E-  
 schole de Pyrrhon, & apprendre de  
 lui la Philosophie sceptique, afin de  
 douter de tout. Qu'il faut changer de ge-  
 nie ou plutôt qu'il faut s'en depouiller,  
 qu'il faut que l'Esprit soit une table d'at-  
 tente, (comme Descartes le disoit  
 autres fois à la Reyne Christine de Sue-  
 de,) preste à recevoir telles impres-  
 sions qu'on voudra lui donner, & qu'au  
 lieu que par l'etude & par la foi on a  
 acquis une science & une connoissance  
 certaine, il faut remettre les esprits  
 dans une suspension continuelle à tous  
 égards, car il n'est pas possible à leur  
 avis de connoître le vice & l'hérésie  
 sans le fuir & sans le combattre; ils  
 croient que pour ne pas fuir ni com-  
 battre l'hérésie, il faut douter qu'elle soit  
 effectivement Herésie. Les

(a)  
*Math.*  
 5. 15.

Les autres enfin disent, que cette Tolérance abolit la Théologie Chrétienne, & introduit une Philosophie payenne, qu'elle ouvre la porte au libertinage, & même à l'Atéisme, & que si on peut légitimement douter de tout, toutes les Religions sont indifférentes, on peut même douter s'il est nécessaire d'en avoir une & ce doute étant légitime, on peut ne faire profession d'aucune, si on croit qu'il y ait quelque avantage à n'en point avoir.

A mon égard, Monsieur, j'estime que la Tolérance générale prise pour un accord parfait du bon avec le méchant, de l'orthodoxe avec l'hérétique; en sorte qu'ils habitent sûrement & paisiblement ensemble est une pure chimère, un être de raison, qui n'a jamais subsisté, & qui ne subsistera jamais que dans l'imagination, du moins pendant que l'homme & la nature seront tels qu'ils ont été depuis la chute de nos premiers parents.

Je dis que cette Tolérance générale est une chimère, jugés en vous même, Monsieur, vous sçavés ce qui se fait dans la nature, & ce qui se passe en nous mêmes, le choix que la nature fait à ce qui est propre à chaque partie, tant de sortes d'humeurs qu'elle chasse à tous moments des corps les plus sains, tant d'Evacuations qu'elle fait dans les maladies, nous font a très voir

qu'elle a la vertu de separer ce qui est utile, d'avec ce qui ne l'est pas. Vous sçavés que l'ordre qu'elle tient est de chasser ce qu'elle a separé, & de ne remêler jamais les humeurs malignes avec les bonnes, quand elle les en a une fois détaché, l'homme n'est pas d'une condition moindre, que toutes les autres choses de la nature, qui ont non seulement l'inclination à chercher ce qui leur est convenable, & à fuir ce qui leur est nuisible, mais qui ont encores celle de détruire ce qui leur est contraire.

Si on dépouilloit l'homme de cette noble indignation qu'il conçoit pour les choses injustes de ce vertueux chagrin, & de cette sainte impatience qui le prennent à la vuë des crimes & des hérésies, de ce juste dépit, dont la vertu se sent piquée à la rencontre des obstacles qui la traversent, on le dépouilleroit de l'humanité, il ne seroit plus homme, il ne seroit plus qu'un tronc immobile, qu'une souche insensible, on ne verroit plus dans la vie civile que de la foiblesse, de la langueur & de la lacheté.

Avant donc que d'exiger de l'homme la Tolérance qui lui est proposée; vous voyez bien, Monsieur, qu'il faut trouver le secret d'empescher que la chaleur par exemple ne combatte le froid; en un mot d'accorder les con-  
trai-



traïres ; il faut disposer tous les hommes en forte qu'il y ait entr'eux une parfaite conformité d'humeur & de sentiment, car sans cela, il y aura toujours de la haine, de l'averfion, & par confequent de la divifion entr'eux ; la raifon dit Ciceron, (a) pour laquelle les bons ne fauroient être les amis des mefchans, ni les mefchants les amis des bons, c'est parce qu'entre leurs mœurs, de même qu'entre leurs volontez il ne fe peut jamais trouver aucun rapport ; Croiés vous, dit-il, ailleurs, en parlant de Verres, (b) que l'averfion que j'ai pour lui puiſſe être plus grande, plus légitime & mieux fondée, ayants tous deux des inclinations, des fentiments & des deſſeins fi différens & fi contraires ? Peut on faire, dit-il encores quelque état de la bonne foi qui est l'Ame de la Société Civile, & n'être pas ennemi déclaré, d'un homme qui étant Thréforier de la République a abandonné le Conſul de deſſein prémédité, s'est élevé contre lui, & par mille mauvais moyens l'a délaiffé, l'a dépouillé, l'a trahi ? Est il poſſible d'avoir de l'honnêteté & de la pudeur, & ſouffrir ſans indignation ſes adultères perpetuels & ſon commerce infame d'impudicité ? Est il poſſible d'avoir du reſpect pour la Religion & pour les choſes les plus Saintes, & n'avoir pas de l'horreur pour un homme qui a commis ces Sacrilé :

(a)

*De Amicitia.*

(b)

*Orat.**8. in**verrem.**vo. auf-**ſi la**vii:**Philip.*

criléges, dans tous les lieux consacrés aux Dieux; & qui a eu le front & la hardiesse de piller les Chariots sacrés.

Non, il n'est pas possible qu'il y ait un accord parfait entre les bons & les meschans, les orthodoxes & les hérétiques; un de nos Poètes m'en fournit une raison, qui me paroît sans réplique, (a) les méchants, dit il, sont méchants de ce qu'ils haïssent les bons; & les bons de ce qu'ils haïssent les méchants.

(a)  
Plaut.  
insu -  
dol.  
Prolog.

— — *Bonos quod oderint mali  
Mali sunt. Quod malos boni oderint,  
• bonos oportet esse.*

La Tolérance donc prise en ce sens est, comme je vous l'ai déjà dit, Monsieur, une chimere qui ne subsiste point, & qui ne peut point subsister, à moins que tous les hommes ne soient d'un même sentiment & d'une même humeur, ou qu'on ne leur ait persuadé qu'il est absolument indifférent d'être d'un tel ou d'un tel avis, d'une telle ou d'une telle Religion; Et que toutes ayant de la vrai-semblance, entrant également dans l'esprit de quelqu'un, & le persuadant, qu'ayant toutes, outre la vrai-semblance des preuves pour elles, & n'y ayant pas lieu d'en condamner aucune, ni de prononcer en faveur d'aucune; on peut prendre si on veut, celle que le hazard présente, ou choisir celle qui est la plus conforme à l'inclination & au génie de celui qui  
en.

en cherche une, & qui est plus capable de lui procurer des avantages mondains.

J'avouë que si on pouvoit persuader cela à l'homme, on pourroit espérer une Tolérance telle qu'on la souhaite; en tout cas ces principes estans posés & reçus on pourroit l'exiger. J'avouë que cette Tolérance produiroit une paix qui dureroit aussi long temps que les Principes qui lui auroyent donné l'être, & sur lesquels elle feroit fondée.

Mais si cela étoit, il ne faudroit plus que les Tolérants se plaignissent de ce qu'on les accuse d'enseigner l'indifférence de Religion. Puis qu'ils ne se feroient établis dans le Monde qu'à la faveur de cette indifférence.

Les Tolérants ont bien vû qu'ils donnoient trop de prise sur eux, en donnant à la Tolérance, qu'ils exigent une étendue si vaste; Ils l'ont restreint, & ils disent, qu'il y a une grande différence entre Appobation & Tolérance, qu'ils ne prétendent pas qu'on doive approuver toutes sortes de sentimens, mais qu'ils prétendent, qu'on doit les tolérer, que (a) le mot Tolérance qu'ils employent justifie leur pensée à l'égard, que ce mot ne signifie ni plus ni moins que celui d'Impunité, que la Tolérance que l'on a pour une chose suppose nécessairement que cette chose est mauvaise de sa nature, ou du moins

(a) pour  
l'Apoc.  
log. des  
vrais  
Tolérants p.  
9. &  
10.

moins qu'elle paroît telle à celui qui la tolère, ou qui ne la punit point; car disent-ils, on ne s'est point encore avisé de dire, que l'on doit tolérer ou ne point punir, ce qui est bon, ou ce qui nous paroît bon; la façon de parler seroit tout à fait ridicule, ni ayant proprement que le crime qui puisse être l'objet de la Tolérance & de l'impunité.

Et pour nous instruire à fond de leurs sentimens sur ce sujet, ils nous déclarent franchement, qu'ils estiment, que toutes sortes d'hérésies doivent être l'objet de cette Tolérance, & de cette impunité. Il y a des occasions disent ils avec le Commentateur Philosophique, (a) où les sentimens  
 Ch. 6. moyens sont les meilleurs, & les deux  
 de la 2. extrémités vicieuses; que cela est mê-  
 Part. me fort fréquent; mais qu'en cette  
 P. 395. rencontre, on ne fauroit trouver de juste milieu, qu'il faut tout ou rien, qu'on ne peut avoir de bonnes raisons pour tolérer une Secte, si elles ne sont pas bonnes pour en tolérer une autre; qu'il en va comme dans les fourches Caudines, (b) où Herennius Pontius conseilla l'une ou l'autre des deux extrémités, ou de bien traiter tous les Romains, ou de les tuer tous; que l'expérience montra, que son fils, qui voulut tenir le milieu n'y entendit rien. *Ista quidem sententia*, lui dit sagement son-

son pere, *ea est quæ neque amicos parat  
neque inimicos tollit.* (a) Et dans un  
autre endroit, ce même Auteur dit,  
qu'il seroit inutile de prouver en par-  
ticulier, que les Sociniens sont dignes de  
Tolérance, apres qu'il conste, (parce  
qu'il prétend, l'avoir fait voir,) que  
les Paiens, les Juifs & les Turcs en sont  
dignes.

(a)  
Com-  
ment.  
Philos.  
p. 405.

Comme les Tolérants ont abandon-  
né le Commentateur Philosophique,  
lors qu'il a prétendu que la Toléran-  
ce devoit produire l'accomplissement  
de la Prediction d'Esaië, il ne seroit  
pas juste, que je vous proposasse son  
sentiment comme un principe certain  
de leur Doctrine, si je ne vous faisois  
voir en même temps qu'ils y adhé-  
rent; cest pourquoi, voyés, s'il vous  
plaît, Monsieur, les Pages 120. & 121.  
de l'Apologie pour l'Apologiste des  
vrais Tolérants, vous verrez que l'Au-  
teur y dit, qu'il ne songeoit point du  
tout à pousser le sentiment de la Tolé-  
rance, aussi loin qu'il l'a porté; mais  
que s'étant apperçu en meditant. . . . .  
que par des conséquences aussi claires  
que le Soleil en plein midi, il falloit,  
ou tout retenir, ou tout relâcher; il  
se sentit indispensablement obligé de  
prendre le parti qu'il pût, savoir celui  
de croire qu'il faut tolérer tous les hé-  
rétiques.

Et afin que vous ne croyiés pas que  
cet

cer avis est uniquement le sien, vous verrés qu'il dit au même endroit, que le sentiment de la Tolérance tel qu'il l'a expliqué, est le sentiment de presque tous les plus habiles & les plus sages du parti.

Voici donc le système juste & véritable de leur Théologie Tolerante, que d'autres appellent Théologie libertine; Il faut disent ils laisser les hérésies impunies, il les faut tolérer, & les souffrir; & toutes sortes d'hérésies qu'elles quelles soyent doivent être l'objet de cette Tolérance & de cette impunité.

Voyez si on peut recevoir cette Doctrine dans l'Eglise; & ensuite nous verrons si on peut la recevoir dans l'Etat, & dans la Société Civile!

Je ne crois point du tout, qu'on puisse la recevoir dans l'Eglise; il me semble que toutes les idées de l'ordre; toutes les lumières du bon sens, tout ce que l'expérience des choses humaines nous donne de jugement, & que tout ce que nous avons de connoissance de la volonté de Dieu & de la pratique, des Sts. Apôtres, s'y opposent & lui en défendent l'entrée.

Avant que je vous le fasse voir, faites, je vous prie, d'abord avec moi cette reflexion, que si cette Tolerance y étoit reçue, l'Eglise n'auroit plus cette excellente beauté qu'elle a conservé

servé jusqu'à présent, & ne seroit plus l'ouvrage de Jesus Christ, quoi qu'elle retint encore l'auguste qualité de Chrétienne; elle ressembleroit à ces magnifiques Palais que les tempêtes & les injures du tems ont renversez, qui ne sont plus que des ruines difformes, & des masures qui servent de retraite aux Serpens, & à toutes sortes d'Insectes; elle ressembleroit encore à ces vieux Tableaux effacez sur lesquels on voit le nom du Maître; mais qui n'en ont plus l'ouvrage. Pausanias dit, que la Maison d'Athènes, dans laquelle Aristote enseignoit autrefois sa Philosophie, avoit esté auparavant un Temple d'Apollon. Nos Temples, si la Tolérance avoit lieu, seroient desormais des nouveaux Licées, dans lesquels on seroit les Philosophes & les Apôtres, les uns considerer l'Evangile comme un livre de Topiques, comme une source de doutes & de matieres à Dispute. Les autres considerer l'Evangile comme un livre qui contient des Veritez constantes, & dont la connoissance & la croiance sont nécessaires au salut. Les uns faire descendre Jesus Christ dans la Licée, pour être le sujet de leurs disputes. Les autres l'adorer comme Dieu benit éternellement, & séant dans le Ciel, où il doit être jusqu'à ce qu'il en descende, pour venir juger les vivans & les morts.

On

On a dit jusqu'à présent, que l'Eglise étoit l'Assemblée des Fideles. Cette définition ne lui conviendrait plus, si la Tolérance y étoit admise. Or vous savez, Monsieur, que *Definitio cujusque rei potissima pars perquam cognoscitur ut per caput homo.* Si l'on ôte à l'Eglise sa définition ordinaire

— — *Facet ingens littore truncus.  
Avulsunque humeris caput, & sine nomine corpus.*

(a) Les Tolérants n'aiment pas ces Reflexions là, elles sont trop touchantes; ils ont toujours crû (a) disent ils, que cette matière devoit être traitée principalement pour la raison. C'est-à-dire révetuë d'un air, purement Dogmatique, & non pour les passions, c'est-à-dire, tournées du côté de certaines conséquences, qui ne sont propres qu'à émouvoir les passions populaires. . . . . Qu'il falloit parler non pas à l'ame sensitive, & encores moins à cette partie de l'ame sensitive qu'on appelle l'appetit irascible, mais tout droit à l'ame raisonnable.

(a)  
Lettre  
d'un  
Intolé-  
rant à  
un  
Theo-  
logien  
Intolé-  
rant  
aussi  
pag. 3.

N'est ce pas une chose surprenante que nos adversaires prétendent nous prescrire la méthode que nous aurons à suivre pour les combattre; si celle que les Intolérants ont suivi jusqu'à présent les incommodoit moins, ils ne donneroient



roient pas contre elles des causes de récusation ; vous savez comment ceux qui bien sûrs de leur fait & qui croient soutenir une bonne cause raisonnent tous les jours ; ils parlent comme ce Vertumnus de Properce qui disoit (a)

(a)  
Lib. 4.  
Eleg. 2.

*Opportuna mea est cunctis natura figuris.  
In quacunq; voles verte, de corusero.*

J'avouë que si nous employions des armes inusitées, ou des moyens injustes pour les convaincre, ils auroient quelque raison de se plaindre, mais nôtre conduite est conforme aux règles de l'art, & autorisée par de bons exemples.

Qu'ils lisent le Chap. XV. de l'art de parler ; ils verront, que les passions sont justes & raisonnables lorsqu'elles portent l'ame & la poussent à chercher un bien solide, & à fuir un mal véritable, mais qu'à la verité elles ne le sont pas, lors qu'il ne s'agit que de soutenir des veritez qui ne font ni bien ni mal ; il seroit ridicule par exemple de soutenir une verité de Géometrie avec des emportements, des transports & des figures, mais il est raisonnable, juste & même nécessaire de se passioner pour les veritez Evangeliques.

Qu'ils consultent Tertulien cet excellent Orateur, ils verront dans son Apologétique, (a) que les savants considèrent comme un ouvrage parfait, & auquel

(a)  
Ch. 12.

quel ils donnent cet éloge , qu'il n'y a rien dans ce genre de plus accompli. Ils verront dis-je , que ce grand Docteur voulant faire voir aux Payens de son temps , que les simulacres de leurs Dieux étoient indignes du culte des hommes , il leur en donne une idée laide & hideuse , je veux (a) leur dit-il vous montrer quelle est la véritable condition de vos Dieux , Parce que je sai bien , que c'est le moyen de vous faire connoître qu'ils ne sont pas Dieux. Il répand ensuite dans tout son discours un grand air de mépris , & fait paroître beaucoup d'indignation , afin d'en exciter dans l'ame de ceux auxquels il escrit.

(a)  
Cesso  
jam de  
istis ut  
qui  
sciam  
me ex  
ipsa ve-  
ritate  
demon-  
stratu-  
rum  
quid  
non sint  
cum o-  
tendero  
quid  
ut.

Que ces Tolérants regardent les Ecrits des Peres de l'Eglise , ils verront , que ces Ecrits portent les traits de l'amour dont ces Peres brûloient pour les sainte veritez qu'ils enseignent , & de haine pour les hérésies qu'ils combattent.

Qu'ils regardent les Epîtres de nos Apôtres ils verront , que comme leur cœur étoit plein de feu , les paroles qui en sortoient étoient ardentes.

Mais enfin quelle autorité plus Souveraine & plus Décisive pouvons nous alléguer que la pratique de Jesus-Christ lui-même , il éclaircit l'esprit & touchoit la volonté. Il embrasoit le cœur de ses Disciples en même temps qu'il en-

enseignoit. (a) Et c'étoit à ce feu divin qu'il allumoit dans leurs Esprits qu'ils le reconnoissoient.

(a)  
Luc.

Il n'y a donc point de lieu aux reproches à c'est égard, nous ne faisons rien, qu'il ne nous soit permis de faire; cependant pour montrer que nous ne ressemblons pas aux Tolérants, qui ne trouvent à leur gré, que la méthode de traiter la matière de la Tolérance avec un air purement Dogmatique, & qui craignent toutes les autres. Nous voulons bien examiner de sang froid si la raison pure & simple, mais éclairée pourtant, & instruite de la volonté de Dieu exemte de toute prévention, favorise la Tolérance, & si au contraire elle ne l'exclut pas de l'Eglise.

ch. 24.

v. 31,

32.

Il faut d'abord poser un principe, qui ne soit contesté ni par les Tolérants ni par les Intolérants, & sur lequel roule tous leurs raisonnements vrais ou faux.

Ce principe constant est, que le crime est de lui-même & de sa nature punissable, & que l'impunité n'est pas due de droit, voyons ce principe étant posé, si l'Eglise Réformée peut l'accorder toujours, & à toutes sortes d'erreurs & d'hérésies.

Il est certain, que si elle le fait, elle deviendra dans peu de temps la retraite de toutes les hérésies; car, les autres Sociétez n'en voulant point souffrir,

tou-

toutes viendront se mettre sous la protection, pour jouir des Privilèges qu'elle leur accorde, (a) *Sic inde huc omnes tanquam ad vivaria current.*

(a)  
Juven.  
Satyr.  
3.

Et ainsi le moyen par lequel les Tolérants prétendent justifier à ceux de l'Eglise Romaine, que la Religion Reformée, est la plus pure ou la moins impure; sçavoir (b) parce qu'elle est Tolérante, justifieroit qu'elle est la moins pure ou la plus impure.

(a)  
Lettre  
venue  
de Suif-  
se en  
Holl.  
Lett. 1.  
p. 52.  
§ 2. 83.

Que dira-t'on Monsieur; & que fera-ce en effet, si les Pasteurs déclament en chaire, comme ils font tous les jours contre les hérésies, & s'ils les reçoivent à bras ouvert, & les attirent par la Tolérance & par l'impunité qu'ils leur donnent. Ne dira-t'on pas, qu'ils disent d'un, & font d'autres, qu'ils sont des fous ou des fourbes? Et ce jugement ne fera-t'il pas raisonnable?

Il ne faudroit plus pour rendre la complaisance entière, mais ridicule, & odieuse, que mettre dans nos Temples, une table devant laquelle les Réformez communieroient suivant leurs usages, un Autel, sur lequel les Cathoques Romains sacrifieroient à leur mode; & un autre Autel sur lequel fût escrit **AU DIEU INCONNU**, qui seroit destiné à tous ceux qui ont des sentiments hétérodoxes & particuliers, dont on n'a point de connoissance. Et  
à qui

à qui il plaira d'entrer dans la Communion extérieure de nôtre Eglise.

A quôï bon ce mélange, pourquoi le faire ? les Tolérants prétendent qu'il n'est pas inutile, qu'il est même tres-avantageux ; ils ne l'exigent, disent ils, que dans la vuë d'unir les hommes & d'établir la paix solidement parmi eux ; (a) que tout homme qui r'entrera en lui-même, & qui consultera la raison, fera plus choqué de lire dans l'Histoire du Christianisme une longue suite de tueries & de violences, qu'il ne le seroit de le voir partagé en mille Sectes. Nous montrerons ailleurs, qu'on peut faire en forte, que l'Eglise ne soit pas partagée en mille Sectes, sans que pourtant on voye dans l'Histoire du Christianisme une longue suite de Tueries ; cependant voyons si la Tolérance peut produire les effets qu'on en promet, & en cas qu'elle le puisse, si on peut procurer légitimement l'union & la paix aux hommes par son moyen.

J'avouë, Monsieur, que si la Tolérance a lieu, il n'y aura plus tant de corps & de sociétés différentes, les hommes seront unis à cét égard, mais quelle sera cette union ? Elle sera pareille à celle dont Ovide parle (a) lors qu'il dit qu'au commencement du monde.

*Unus erat toto naturæ vultus in orbe  
Quem dixere cahos, rudis Indigestaque  
moles,*

B

Nec

(a)  
Com-  
ment.  
Philos.  
2. Part.  
ch. 6.  
p. 384,  
385.

(a)  
Meta-  
morph.

*Nec quicquam, nisi pondus iners, congestaque eodem  
Non bene junctarum, discordia Semina  
rerum.*

En effet, Monsieur, sans parler de plusieurs millions d'hérésies, qui ont esté étouffées dès leur naissance, & qui subsisteroient encores si on les eût tolérées s'il se présente quelque Tanchelin<sup>(a)</sup> qui comme sous le Regne de Philippe Auguste enchante les peuples, de sorte qu'ils boivent de ses urines, les gardent comme des thresors & des reliques, & tiennent à grace particuliere, qu'il vueille en leur presence abuser de leurs femmes & de leurs filles. S'il se présente quelqu'un qui renouvelle & rétablitte la feste des Innocents, ou la feste des fous <sup>(b)</sup> qui s'observoit tous les ans, le jour de la circoncision; pendant lequel les Prestres & les Clercs commettoient mille extravagances, mille vilainies, & mille insolences dans les Eglises & dans les ruës; & qui à esté observée pendant plus de quatre siècles

S'il se présente quelqu'un, qui renouvelle les hérésies d'Amalri de Chartres Docteur de Paris, <sup>(c)</sup> qui soutenoit; que si Adam n'eût point péché les hommes se fussent multipliez sans génération; qu'il n'y avoit point d'autre Paradis que la satisfaction de bien faire, ni point

<sup>(a)</sup>  
*Mexera  
rai Im-  
press. de  
Holl.  
Tom. 2.  
p. 650.*

<sup>(b)</sup>  
*Ibid.  
p. 699.*

<sup>(c)</sup>  
*Ibid.  
p. 810.*

point d'autre enfer, que l'ignorance & les ténèbres du péché, que toutes les actions qui se faisoient dans la charité, même les adultères, ne pouvoient être mauvaises.

S'il se présente quelqu'un, qui renouvelle l'impiété sophistique & l'hérésie horrible que Rouffelin (a) débitoit dans le douzième siècle, Que les trois Personnes Divines étoient trois choses separées comme l'étoient trois Anges, de telle sorte néanmoins que toutes trois n'avoient qu'un même pouvoir & une même volonté; & que si l'usage le permettoit, on pourroit dire que c'étoit trois Dieux, ou qu'autrement il s'ensuivroit, que le Pere & le S. Esprit se seroyent incarnez.

(a)  
Meze-  
rai Im-  
press. de  
holl. p.  
649.

S'il vient quelque femme d'Italie ou d'ailleurs, comme il est arrivé en France sous le Règne de Philippe Premier, (b) qui soit imbuë des Réveries des Manichéens & qui l'inspire au Peuple, & même aux savants.

(b)  
Ibidem

Si le vieux de la Montagne, (c) qui nourrissoit quantité de Jeunes garçons dans des Palais délicieux, dans l'espérance d'une éternelle félicité en l'autre Monde, s'ils obeissoient aveuglement à ses Commaudements, & qui pour les rendre plus capables & plus propres à executer des assassinats par tout pais, leur faisoit apprendre toutes sortes de langues; si dis-je cet

(c)  
Ibid.  
p. 524.  
p. 717.  
718.

homme, ou plutôt ce monstre que l'on appelloit le Prince & le Pere des assassins, ou si ses successeurs & ses Disciples se presentent.

En un mot, si les Sociniens, les Arminiens, les Anabaptistes, tous les heretiques qui sont actuellement, & tous ceux qui peuvent naître tous les jours, quelque'extravagante & impie que soit leur heresie, se presentent & demandent d'entrer dans la Communion Tolérante, ou d'y demeurer impunément s'ils y sont déjà, on les y recevra, & on les y souffrira. Et non seulement on les y souffrira, mais même on leur permettra d'enseigner publiquement leurs hérésies, leurs impietés & leurs extravagances.

Cela vous paroîtra sans doute surprenant, cependant il n'y a rien de plus vray, & pour vous montrer, que je ne vous exagère pas, & que je n'outre pas le sentiment des Tolerants, prenez s'il vous plaît la peine de lire le Chapitre 4. de la seconde partie du Commentaire,

(a) p. 296. (a) Philosophique, vous verrez qu'il y est dit que bien loin de presser ces heretiques à changer de profession, on doit leur dire qu'ils feroient fort mal de le faire, pendant qu'ils ne sont pas éclairés; Il faut agir dit-il ailleurs (b) suivant le dictamen de sa conscience, & ainsi suivant ces principes si la conscience dicte à ces hérétiques, qu'il faut qu'ils en



enseignent publiquement leurs Doctrines, il faudra qu'ils le fassent, & suivant le même principe qui porte qu'on doit leur dire, qu'ils feroient mal de changer de Religion, on doit leur dire aussi qu'ils feroient mal, s'ils n'enseignoient pas leur Religion, bien loin de les en empêcher.

L'Autheur des Lettres venuës de Suisse, (a) est de même avis. Il est vrai, que le Commentateur Philosophique & lui disent, favoir le premier, que sa pensée est qu'on doit travailler à la conversion de ceux qu'on croit dans l'erreur avec tous les soins possibles, par instructions, par disputes charitables & tranquilles, par éclaircissement de doutes, par prières envers Dieu &c. Mais que si tout cela ne les persuade pas, il les faut laisser &c. Et l'autre dit, que le plus sûr, & pour nôtre propre intérêt, & qui plus est encore pour l'intérêt de la vérité même que nous professons, c'est d'alléguer de bonnes & de solides raisons, pour dissiper leurs erreurs, & pour éclairer leur conscience &c.

Vous voyez bien, Monsieur, que la division viendra infailliblement de la même source, d'ou on aura crû puiser la paix.

Tout le monde se croira Ortodoxe, & quiconque voudra travailler à la conversion d'un autre, s'en fera infailliblement

ment un ennemi parce qu'il le considé-  
rera comme un hérétique.

Tout ce que l'expérience nous donne  
de jugement nous le persuade ainsi, cha-  
cun soutient son opinion avec chaleur,  
parce qu'il la croit bonne, & qu'il croit  
l'opinion contraire tres-mauvaise. Il  
deffend la sienne & combat l'autre de  
toute sa force & il ne faut pas s'en éton-  
ner; il n'est pas plus extraordinaire de  
voir des personnes si entestées de leurs  
fantaisies quelques extravagantes qu'el-  
les foyent, que de voir des Peres & des  
Meres Idolatres de leurs enfants, qui  
nonobstant leurs deffauts & leurs dif-  
formitez, ne trouvent rien de plus beau  
qu'eux. Vous savez le Proverbe, *quis-  
quis amat ranam, ranam putat esse  
Dianam.*

(a)  
Gen. ch. 25. v. 22, 23.  
Il est impossible que deux peuples  
foyent dans le sein d'une même Eglise,  
sans s'entrepouffer, comme firent au-  
tres-fois les enfans de Rebecca, [a] pen-  
dant qu'ils étoient encores dans son ven-  
tre, parce qu'ils devoient être Peres  
de deux peuples, savoir des Iduméens  
& des Israelites, Chefs de deux sortes  
d'hommes, élus & réprouvez.

Chacun étant jaloux de son sentiment  
veut qu'il l'emporte sur ceux des autres,  
& quoi qu'il les tolere, il veut pourtant  
dominer; le plus foible n'ose s'élever,  
quoi qu'il croye que son sentiment est  
plus juste que l'autre; il est dans la bas-  
fesse

fesse & par consequent dans la souffrance, & conçoit de la jalousie, qui produit ensuite de grands effets comme cela s'est vû de tout temps.

Vous, Monsieur, qui êtes François & qui avez là l'Histoire de votre Pays, sçavez, [a] que la jalousie que l'ordre de Clugny conçût autresfois contre celui de Cisteraux, porta l'un à décrier l'autre, & causa une guerre entr'eux, qui fit grand bruit sous le Règne de Philippe Auguste. Vous savez quel effet produisit celle qui estoit [b] entre les François & les Dominicains, sous le Règne du bon saint Louis, vous sçavez \* quel bruit causa celle des Docteurs Séculiers de la faculté de Théologie de Paris, & des Ordres Mendians, des freres Prêcheurs & des freres Mineurs sous le même Règne.

(a)  
Meze-  
rai  
Tom. 2.  
p. 693.

(b)  
Ibid.  
p. 720.  
\* Ibid.  
p. 735.

Voilà les premiers exemples qui se présentent à mon esprit, & dont je me souviens; je pourrois vous en r'apporter une infinité d'autres pareils, chaque siècle m'en fourniroit bon nombre, qui feroient voir, que de tous temps la diversité de sentimens à produit de la jalousie, mais vous les sçavez, il suffit de vous prier d'en r'appeller le souvenir. Quand tous les hommes feroient dans une pareille élévation, & dans une pareille estime dans le monde, & dans l'Eglise, & qu'il n'y auroit point de lieu à la jalousie, la difference de sentiment ne

laisseroit pas produire de la haine & de l'aversion entr'eux, je vous l'ai fait voir il n'y a qu'un moment par de bonnes raisons; elles sont soutenues par l'expérience, En effet, les disputes qui sont entre les Jacobins & les Cordeliers au sujet de la Conception de la Vierge, entre les Scotistes & les Thomistes modernes, c'est-à-dire entre les Jesuites les plus subtils, & les Dominicains, touchant la Prédestination, la Grace & le franc-arbitre; entre la Sorbonne, & les Catholiques Romains de tous Ordres, les plus dévoués au Pape, touchant l'autorité du Concile par dessus le Pape; entre les Jesuites & les Papistes moins impies au sujet du peché Philosophique; entre les mêmes Jesuites & les Jansenistes; & sans aller plus loin celles qui sont entre les Tolérants & les Intolérants, n'en font elles pas des preuves sensibles.

† Tom.  
3. p.  
224.

La différence de sentiment cause de la division, non seulement en ce qui concerne les choses importantes, mais même en ce qui concerne celles qui sont tout à fait indifférentes & arbitraires; je ne veux vous en donner qu'un exemple, mais qui est considérable, c'est Mezerai, qui me le fournit, † j'aurois peur, dit-il, de tomber dans le ridicule si je r'apportoisi les différents qu'ils eurent, (il parle des freres Mineurs sous le Règne de Charles VI.) pour la  
cou-

couleur , pour la forme , & pour l'étoffe de leurs habits , s'ils les auroient blancs , noirs , gris ou verts ; si le capuchon seroit pointu ou rond , ample , ou étroit ; s'il porteroient leurs robes larges , ou juste au corps , longue ou courte de drap ou de serge ; vous remarquerez seulement adjoute-t'il que pour ces débats, il falut autant consulter le Saint Pere , autant tenir de chapitres, assembler de congrégations , faire de livres & de manifestes , que s'il se fût agi de l'état entier de la Religion & de la Chrétienté.

Jugez après cela , Monsieur , quel desordre il y auroit dans l'Eglise si la Tolérance y avoit lieu , non seulement à l'égard de la doctrine , mais aussi dans l'exercice de la Discipline & de la Police , bien loin qu'on y vit une parfaite union , & une profonde paix , comme on le prétend.

Je ne m'étends pas davantage sur ce sujet, les Tolérants eux-mêmes avoient, \* que la multiplicité de Religions, \* *Comment en dissension les voisins avec les voisins; les Peres avec les enfans; les maris avec les femmes, le Prince avec ses sujets; mais ils prétendent que cette dissension ne vient, que de ce qu'on ne vût pas se tolérer l'un l'autre. Je voudrois bien que quelqu'un me fit comprendre, ce raisonnement, qui trompe pourtant bien des gens qui ne l'examinent pas de*

prés, car j'y trouve beaucoup d'absurdité; en voici, ce me semble le véritable sens, se tolérer l'un l'autre engendre la multiplicité de Religions, ou de sentiments & de creances, la multiplicité de Religions met en dissension les voisins avec les voisins &c. Donc pour mettre la paix entr'eux il faut se tolérer l'un l'autre. Ne trouveriez vous pas, Monsieur, qu'il seroit plus juste de raisonner ainsi, puisque le but des Tolérants & des Intolérants tend du moins à ce qu'ils disent à mettre la paix parmi les hommes; il en faut banir ce qui y cause les dissensions & les querelles.

Or la Tolérance cause les dissensions & les querelles, donc il la faut bannir d'entre les hommes. La mineure de cet argument est facile à prouver par le propre aveu des Tolérants.

La Tolérance introduit la multiplicité des Religions.

La multiplicité des Religions est la cause des dissensions.

Donc la Tolérance est la première cause des dissensions.

Il n'y à rien à mon avis de plus clair que cet autre raisonnement, quoi qu'il ne soit pas fait en forme.

La Tolérance introduit la multiplicité des Religions; cette multiplicité engendre des dissensions; ôtez la Tolérance, vous ôtez la multiplicité des Religions, qui est la source des dissensions,

&

& par consequent ôtez la Tolérance, vous ôtez la dissension.

Les Tolérants ne manqueroient pas s'ils voyoient cét argument d'en rire & de s'en moquer, en disant, que c'est un sophisme pareil en tout à celui-ci; qui à esté si souvent fait, & si souvent détruit.

Il faut bannir du monde ce qui y met le trouble & la division parmi les hommes.

L'Evangile de Jesus-Christ y met le trouble & la division.

Donc il le faut bannir du monde; Mais il y a bien de la différence car vous voyez, Monsieur, que la solution de ce sophisme dépend d'une distinction, & qu'on le détruit, en disant, il faut bannir du monde ce qui y met nécessairement le trouble, ou comme disent les Logiciens *per se*; cela est vrai, mais non pas en bannir ce qui n'y met le trouble que par hazard, ou pour me servir des termes de l'Ecole, *per accidens*.

C'est le méchant usage que l'on fait de l'Ecriture qui est cause de cette division; les hérétiques il est vrai pensent y trouver les fondemens de leur impiété; les Paracelsistes abusent du texte d'Hypocrate pour établir leurs songes; les Avocats citent le code & le digeste pour deffendre les plus coupables & la cause la plus injuste, cependant on n'a ja-

mais osé dire qu'il fallut supprimer ces livres ; l'espée est souvent l'instrument d'un crime , quoi qu'elle ne soit destinée qu'à des usages légitimes. Les remèdes tuent souvent , quoi qu'ils ne soient donnez que dans la vuë de guérir le malade ; cependant on n'oseroit disconvenir que leur usage ne soit très-nécessaire. En un mot , toutes les choses sont créées ou faites à bonne fin, mais les hommes en abusent souvent ; La nature pour dernier exemple ne produit pas les venins pour servir de poisons , pour faire mourir les hommes ; si elle le faisoit , elle se détruiroit elle-même ; c'est nôtre propre malice qui les convertit , & qui les destine à cet usage. \* *Terra quidem nobis maiorum remedium genuit, nos illud vitæ fecimus venenum.*

\* Plin.  
lib. 18.  
cap. 1.

Toutes ces choses donc ne produisent pas d'elles mêmes par leur nature , ni par leur destination tous ces méchants effets ; elles peuvent subsister sans ces funestes accidents qui en arrivent ; l'épée ne seroit pas moins épée s'il ne se commettoit aucun meurtre ; le texte d'Hypocrate ne seroit pas moins ce qu'il est si les Paracelsistes n'en abusoient pas &c. Il n'en est pas de même de la Tolérance ; la multiplicité des Religions qui est la source des dissensions est son effet ordinaire & naturel ; ce n'est pas par accident qu'elle cause cette multi-  
pli-



plicité ; elle lui est tellement essentielle, que sans cette multiplicité de Religions elle ne pourroit subsister ; en effet ôtez la multiplicité des Religions la Tolérance s'évanouit ; ôtez la Tolérance la multiplicité s'évanouit, ces trois choses donc sont inséparables, la multiplicité, la dissension & la Tolérance ; si vous voulez en ôter une, vous les ôtez toutes trois, & si vous en laissez subsister une, elles subsistent toutes trois.

Il n'y a qu'un moment que je vous disois que si les Tolérants voyoient mon argument, ils en riroient ; mais je craindrois fort s'ils voyoient la maniere avec laquelle je le soutiens, qu'ils ne me missent au nombre des gens qui n'ont pas beaucoup d'esprit, avec lesquels il est desavantageux de disputer, parce que quoi qu'ils aient de la bonne foi ils chicanent sur mille choses qui leur ont esté prouvées solidement ; parce qu'ils ne comprennent pas la force de l'objection.

Je ne sai, si je me flatte, vous en jugerez Monsieur ; & je consens que la raison que les Tolérants appellent à leur secours & sur laquelle ils comptent tant ; en juge comme vous.

Permettez moi pourtant encore Monsieur, de faire reflexion sur mon raisonnement, avant que je vous l'abandonne, car comme je ne suis point du tout chicaneur, il seroit desagréable que je passasse pour tel.

II

\* Comment.  
Philos.  
2. Part.  
ch. 8.  
p. 417.

Je viens de relire encores une fois les sentiments des Tolérants, que j'ai r'apportez ci dessus mot pour mot, comme ils les ont exprimez, à moins que mes sens ne me trompent, ils sont d'avis qu'on souffre toutes sortes de Religions; qu'on les laisse impunies, mais qu'on ne les approuve pas, & qu'au contraire on les contredise.

S'ils demandoient qu'on les approuvât toutes, ils demanderoient l'indifférence des Religions, ce qu'ils n'osent faire; ainsi ils sont contraints contre le genie de la Tolérance, de convenir qu'il faut contredire celles qui sont contraires à la nostre que nous croyons bonne.

Dez là qu'ils accordent la contradiction ils accordent la dissension; je trouve même que Tolérance & contradiction sont contradictoires, de même que voir & ne pas voir. Je persiste donc à dire, que la Tolérance qu'on exige ne produira aucune union ni aucune paix, ni temporelle ni spirituelle. Et qu'au contraire, plus le nombre des sentimens divers sera grand, plus la dissension & le desordre le seront aussi, & moins les gens divisez seront éloignez les uns des autres, plus leur animosité sera forte, & plus les effets qu'elle produira feront d'impression & de mal. Vous savez Monsieur, que l'objet émeut la puissance, & que la présence de l'enne-  
mi

mi oblige à se tenir sur ses Gardes & souvent à combattre. Ces disputes & ces combats sont toujours inutiles & souvent pernicious, aussi l'Histoire de l'Eglise (a) à t'elle pris soin de nous instruire de l'avis que Sisinnius Lecteur donna autrefois a Nectaire son Evêque, que bien loin que les disputes réunissent les esprits en ôtant le Schisme qui les divise, elle ne font que les éloigner d'avantage en augmentant l'opiniastreté de ceux qui sont dans l'Erreur, & de l'effet, que cet avis produisit il détourna Nectaire du dessein qu'il avoit d'entrer en dispute avec des hérétiques de son temps.

Ainsi j'espere que vous jugerez comme moi ; que bien loin que la Tolérance fermât les playes de l'Eglise, elle les agrandiroit tous les jours, les rendroit incurables, & lui en feroit une infinité de nouvelles.

Cette consideration est forte & doit porter ce me semble tout homme équitable à condamner la Tolérance. Cependant elle n'est pas la seule, il y en a une infinité d'autres aussi capables pour le moins de produire le même effet. Mais je ne veux vous entretenir que de celles que j'estime les plus importantes.

Je prétends que la Tolérance ne doit pas être soufferte, parce qu'elle est contraire aux Régles de la prudence, de la bonne foi, & de la Religion Chrétienne.

(a)  
Hist.  
Ecclesi.  
de So-  
crat.  
liv. 5.  
ch. 10.

ne, & contraire à la volonté de Dieu ;  
& à la pratique des Saints Apôtres.

Je dis que la Tolérance est contraire  
aux règles de la prudence & de la bonne  
foi.

(a) Il ne faut pas nous laisser tromper ni  
prendre le masque pour le visage. Lapaix  
*Juges* qu'on nous propose est une fausse paix ;  
*ch. 16.* nous pouvons dire même que c'est un  
*Wersf.* piège, prenons garde que les Tolérants  
*19, 20,* ne nous endorment, comme (a) Da-  
*21.* lila endormit autresfois Samson, &  
qu'après ils ne nous ôtent nôtre force,  
& nous crevent les yeux. Nous ne serions  
pas excusables si nous nous laissions  
surprendre ayant l'Histoire des Siecles  
passez, & les avis de nos Peres devant  
les yeux.

Nous devons être persuadez que le  
but des Tolérants, n'est pas seulement  
de nous apprendre qu'elle est la nature  
de la Tolérance, & de nous en donner  
une connoissance purement Théoreti-  
que, leur grand but est de nous porter à  
la mettre en usage, d'introduire quel-  
que hérésie dans l'Eglise sous le voile de  
la Tolérance.

C'est ainsi que nous voyons que les  
anciens hérétiques ont agi dans les pre-  
miers Siecles de l'Eglise, lors qu'ils ont  
voulu débiter quelque hérésie, qu'ils  
n'ont pu soutenir, ils ont dit en géné-  
ral, que tous les sentiments devoient  
être tolerez. Rodon Disciple de Ta-  
tien & qui à combattu les Marcionites.

rapporte , qu'il a autre fois conferé avec Appelles hérétique de son temps , qui débitoit des Doctrines extravagantes & impies. (a) Le vieil Appelles dit il , étant un jour entré en conférence avec nous , fut convaincu d'avancer beaucoup de choses mal à propos ; aussi disoit il , qu'il ne falloit pas examiner si scrupuleusement ce que chacun croit , mais le laisser dans la liberté de son sentiment.

Il n'y a rien de plus semblable à cét Appelles que nos Tolérants. (b)  
*Omnia Mercurio similis vocemque coloremque*  
*Et crines flavos & membra decora juvenatæ.*

Mezerai (c) dit, que les Ducs de Bretagne & de Bourgogne complotants contre le Roi, l'habit des Moines mendiants, particulièrement des Cordeliers, servit à faire passer en sureté les Messagers de ces intrigues. Permettez moy Monsieur , de faire une comparaison de ces habits à la Tolérance , & de dire , qu'elle servira à faire passer en sureté toutes sortes d'hérésies dans la Religion Reformée.

Cicéron disoit autrefois (d) qu'encores qu'il fût pour ainsi dire l'ouvrage & le nourrisson de la Paix ; qu'il confessât qu'il n'eût rien esté sans elle ; & qu'il eut donné de tout temps les premiers conseils de la Paix il n'en vouloit

(a)  
*Euseb.*  
*Hist.*  
*Eccles.*  
*lib. 5.*  
*ch. 13.*

(b)  
*Virg.*  
*Æ-*  
*neid.*  
*lib. 4.*

(c)  
*Tom. 3.*  
*p. 291.*  
*292.*

(d)  
*VII.*  
*Philip.*

pour-

pourtant point avec Marc Antoine ;  
parce qu'elle estoit honteuse , pleine de  
perils & impossible.

Nous ne devons pas non plus consen-  
tir , pour les mêmes raisons à la Paix ,  
qu'on nous propose. Nous portons  
l'auguste nom de Chrétiens , mais nous  
ne pouvons pas être dignes d'un nom si  
grand & si vénérable , si nous n'en sa-  
vons soutenir la gloire.

Rendre hardi l'hérétique , en lui  
faisant esperer d'être soutenu , & en le  
soutenant en effet , & rendre la verité  
timide , en lui donnant lieu de craindre  
d'être abandonnée , faciliter & fournir  
aux hérétiques les moyens de s'établir  
& prospérer , & ôter aux gens de bien  
l'esperance & le courage seroit ce meri-  
ter ce nom que nous nous donnons ?

Une paix qui nous engageroit à tra-  
hir ainsi nôtre devoir , ne seroit elle pas  
honteuse ? Elle le seroit sans doute ; ce  
nous doit être donc un puissant motif à  
la refuser , d'autant plus qu'elle est plei-  
ne de périls.

En effet, Monsieur, vous savez le dan-  
ger qu'il y a de mettre l'ennemi chez  
soi , (a) *triste lupus stabulis &c.*  
Que savons nous , si nous ne nourrirons  
pas des serpents , qui s'estant r'échauf-  
fez dans nôtre sein nous feront sentir  
quelque jour leurs piqures mortel-  
les.

Que savons nous si lors que nous au-  
rons

(a)  
Virg.  
Eglog.  
3.

rons toléré pendant quelque temps ceux qui demandent de l'êtie, ils ne paroîtront pas au premier signal, s'ils ne s'assembleront pas, & si enfin ils ne nous contraindront pas de céder à leurs violences?

Il est vrai que l'Autheur des Lettres venuës de Suisse nous assure (a) que les Sociniens qui sont, par paranthèse, Monsieur, ceux que l'on veut introduire dans nôtre Eglise ne demandent que d'être soufferts sans vouloir inquieter les orthodoxes; & que l'Autheur du Commentaire Philosophique dit, qu'il approuve extrêmement que s'il s'éleve des Sectes, qui vueillent insulter, ou employer la moindre force contre ceux qui veulent perseverer dans leur ancienne profession, on punisse ces Sectaires par toutes voyes deuës & raisonnables, voire jusques au dernier supplice, si le cas y eschet.

Voilà qui est bien, mais qui sera garant de l'execution, ces gens là nous promettent beaucoup; ils ont de grands égards, des grandes complaisances pour nous, & ils nous témoignent beaucoup d'amitié, ils s'accommodent très-bien avec nous, en un mot ils savent Moliere, & mettent en usage ce qu'il dit dans sa Comédie de l'Avare, je la nomme de peur que vous ne croyez que c'est quelqu'endroit de la Comédie de Tartuffe, ou des Fourberies de Scapin

(a)  
Pre-  
miere  
Lettre  
p. 106.

2. Part.  
ch. 6.  
p. 371.

pin que je cite ; ils se deguisent sous le masque de sympathie & de rapports de sentiments pour nous plaire ; dans la pensée , que pour nous gagner , il n'est point de meilleure voye , que de se parer à nos yeux de nos inclinations , que de donner dans nos maximes ; d'encenser nos deffauts , & d'applaudir à ce que nous faisons ; la sincerité souffre un peu au mestier qu'ils font ; mais ils ne s'en font pas une affaire ; ils ne sont pas si scrupuleux ; ils ne seroient pas Tolérants , s'ils avoyent la conscience si délicate.

Nous voyons bien qu'ils n'ont une feinte complaisance , & une obéissance dissimulée pour nos volontez , qu'afin de nous attirer ; que tout ce qu'ils font à cet égard est interessé ; cependant je les ménage , & j'aime mieux vous les dépeindre avec les termes de Moliere , quoi qu'il ne soit pas un Auteur grave , qu'on puisse citer en traittant un sujet de la nature de celui-ci , que de les depeindre avec ceux de Vives ; (a)

(a) *Sunt dit-il , qui utilitates in amicitiiis spectant ut Epicurei despicabiles ac sordidi homines , & amore indigni , ut qui amicum non amant sed se ipsos.*

Vous pouvez avoir leu dans les Memoires pour servir à l'Histoire de Hollande & des autres Provinces Unies , faits par Mr. Aubery Sieur duMaurier,\* qu'a-

\* Pag. 50. Impress. de Holl.



qu'avant la délivrance de la Ville de Leyden, Ferdinand de la Noy, nouveau Gouverneur de Hollande, & le Sieur de Lignes Gouverneur de Harlem ayants sollicité ceux de Leyden de se rendre les flattants d'un bon & favorable traitement, ils leur répondirent par ce seul vers Latin.

*Fistula dulce canit volucrum cùm decipit auceps.*

C'est-à-dire, que l'oiseleur chante doucement avec son sifflet, quand il veut attraper l'oiseau; & que ne cessants de les solliciter par lettres de se rendre, ils leurs répondirent enfin, qu'ils se deffendroient jusqu'à la dernière extrémité; & que quand ils auroient tout consumé, & qu'ils auroient mangé leur bras gauche, il leur resteroit encores le droit, pour tâcher à se garantir de la Tyrannie des Espagnols; Et qu'ils se souvenoient des cruautéz faites, à Malines, à Zutphen, à Narden à Harlem.

Je ne veus pas repeter, tout ce qu'il y a dans ce colloque, qui nous convient, & que nous pouvons dire aux Tolérants, il suffit à mon avis de leur répondre que

*Fistula dulce canit volucrum cùm decipit auceps.*

Et

Et que nous avons trop de connoissance des desordres que la multiplicité des Religions à toujours causé, pour les admettre au milieu de nous. Que nous courrions trop de risque, si nous usions de Tolérance envers ceux qui ont des erreurs, qui renversent les fondements de nôtre Religion; que nôtre maxime est pareille à celle que Messieurs les Estats de Hollande & de Zélande prirent autresfois pour devise; vous savez, Monsieur, qu'après qu'on eût traité pendant long-temps & inutilement de paix avec les Espagnols à Breda sur la fin du sieclé passé, les Estats firent faire de la monnoye sur un côté de laquelle étoit le Lion de Hollande tenant une épée nuë avec ces mots *securius bellum pace dubia*. La guerre vaut mieux qu'une paix douteuse. Je vous renvoye au reste, (a) à la Lettre cinquième de la premiere Partie du Tableau du Socinianisme de l'Illustre Monsieur Jurieu; elle contribuera à vous persuader, que ma peur n'est pas une terreur panique, Il y dit, qu'il doute, que les Sociniens déclarez de profession qui ont leurs assemblées en Pologne & en Transsilvanie nous voulussent souffrir dans leur Communion, & qu'ils trouvaient la Tolérance mutuelle juste; vous savez que les conjectures de ce grand homme ne sont pas sans fondement.

(a)  
P. 220.

Je

Je voudrois pouvoir vous envoyer avec ma lettre une dissertation qu'un Professeur de Wirtemberg mit au jour en l'année 1663. pour réponse à un Traitté de la concorde Ecclesiastique fait par un Jesuite de Cologne nommé *Jacobus Masenius*, mais le paquet seroit trop gros pour être envoyé par la poste; faites la chercher en Hollande, elle à pour titre *Podoci Slasii dissertatio de artibus & conatibus Jacobi Masenii, Jesuitæ Coloniensis quibus in nuper emissâ confessione fidei seu meditata concordia insidias orthodoxæ fidei struxit &c.* Elle à esté imprimée à Wirtemberg en l'année 1663. Chez Jean Borkardus aux frais de Friderich Lankisch Libraire à Leipsic. Si vous ne la trouvez pas je vous en enverrai un exemplaire par la premiere commodité qui se presentera, car je souhaite fort que vous la voyez, parce qu'elle montre évidemment & d'une maniere qui ne souffre point de replique, que cette concorde qu'on propose est un veritable piège qu'on nous tend; & que ceux mêmes qui l'ont proposée, se sont opposés avec plus d'ardeur & d'aigreur à ceux qui rejettants les masques de la paix en vouloient procurer une veritable à l'Eglise, en conciliant les sentiments differents de ceux qui la divisent.

Enfin, Monsieur, les Tolérants eux  
mêmes

(a) mêmes avoient (a que la malice de  
 Com- l'homme abuse de tout ; nôtre estat  
 ment. peut il être heureux s'il n'est assuré ?  
 Philos. Pouvons nous être à nôtre aise pleins  
 2. Part. de deffiances & de craintes ? Et com-  
 ch. 6. ment pourrons nous être en sureté & en  
 p. 367. repos si nous avons l'ennemi chez nous ?  
 Si nous l'y recevons il nous faut resou-  
 dre à vivre en allarme perpetuelle ; &  
 comme si nous étions en pays ennemi ,  
 ne faire autre chose que regarder autour  
 de nous , & tourner la tête aussi-tôt  
 que nous entendrons quelque bruit.  
 Voilà sans doute, Monsieur, des précau-  
 tions bien fatigantes ; & cependant  
 routes ensemble ne sont pas capables de  
 nous mettre en sureté ; nos ennemis fe-  
 ront semblant d'être nos Amis , vi-  
 vront avec nous sur ce pied la ; or vous  
 savez, Monsieur, que (b) *Amicorum facta  
 hostilia nec diligenter cavere nec actis  
 repellere facile.* Ne nous flattons pas  
 dans la pensée qu'ils sont en petit nom-  
 bre , que nos Magistrats les tiendront si  
 bas , qu'il n'y aura rien à craindre de  
 leur part ; car nous verrons en exami-  
 nant la Tolérance civile , que les Tolé-  
 rants ne prétendent pas qu'on doive ex-  
 clure un hérétique des emplois , ni les  
 priver d'aucun avantage , parce que si  
 on le fait , on le punit par là , ou on le  
 contraint indirectement à changer de  
 Religion ; ce qu'ils condamnent hau-  
 ment.

(b)  
 D.  
 Tull.  
 Regis  
 D. Ha-  
 lic.

Ainsi

Ainsi , quoi que les Sociniens ou ceux des autres Sectes , qui demandent d'entrer dans nostre Societé soient peut être présentement en petit nombre , il ne faudroit pas pourtant si nous les recevions nous endormir , comme si nous n'avions rien à craindre. *Flumina quanta vides parvis é fontibus orta ?* Ils ne se découvroient pas qu'ils ne fussent en état de se soutenir ; ils ne feroient point d'effort qu'ils n'eussent pris de bonnes mesures pour réussir ; & alors il ne nous seroit pas aisé de les détruire *illos defenderet numerus , junctaque umbone phalanges ;* & peut être seroient ils plus forts que nous & nous détruiroient ils eux mêmes.

Cela étant , ne trouvez vous pas que j'ai raison de dire , que nous ne pouvons pas accepter la paix qu'on nous propose parce qu'elle est pleine de périls , vous en ferez encore plus persuadé , Monsieur , lors que je vous aurai fait voir , que quand nous serions en sureté à l'égard de la force ouverte nous ne serions pas hors de danger.

Les Sociniens sont les esprits forts de nôtre temps , & ce sont des gens , qui comme Carnéades (a) autrefois soutiennent le mensonge par des subtilitez & par la force de l'éloquence. Nous lisons (b) que le Sénat de Rome vers lequel il fut envoyé de la part des Athéniens,

(a)  
Cic. de  
Or.  
lib. 2.  
&  
quæst  
Acad.  
lib. 4.

(b) *Ælian. Var. Hist. l. 3. cap. 17.*

niens , dit, après l'avoir vü , & après l'avoir oui , que les Athéniens leur avoient envoyé un homme , non pas pour les persuader , mais pour les contraindre à faire ce qu'ils exigeoient d'eux ; la différence qu'il y a, c'est que Carnéades étoit connu , & qu'on se défioit de lui , on étoit sur ses gardes quand il parloit ; mais les Sociniens affectent un grand air de sincerité qui trompe les gens ; Ils parlent nôtre langage , & s'en servent adroitement , pour insinuer leurs erreurs ; il n'en faut qu'un petit nombre pour perdre tout un troupeau (a)

(a)  
Juven.  
Satyr.

2.

*Sicut grex totus in agris.*

*Unius scabie cadit , & porrigine porci ;  
Uvaeque conspectâ livorem ducit ab uvâ.*

Ce malheur arrivera d'autant plus aisément , que l'homme aujourd'hui fait profession de la Religion avec beaucoup de négligence , qu'il est dans une grande ignorance , qu'il oublie aisément les raisons qui soutiennent la vérité , & qui détruisent l'erreur , qu'il a une inclination prodigieuse au mensonge , qu'il a un penchant naturel à la superstition ; que le fard & la nouveauté de l'erreur le charme aisément ; enfin le malheur arrivera d'autant plus aisément qu'il aime avec passion ce qui le flatte , qu'il hait avec horreur ce qui le chagrine & qui l'incommode , & qu'il travaille avec

vec

vec ardeur à supprimer ou à éteindre, à altérer ou à corrompre ce qui le gêne & qui le fâche.

Vous sçavez ce que Sénèque dit à ce sujet, (a) nous nous laissons aisément aller dans le mal, parce dit-il, que nous ne manquons ni de Compagnons ni de Guides, d'ailleurs le mal passe de lui-même assez avant, sans avoir de Guide, ni de Compagnon; le chemin du vice n'est pas seulement fait en pente, mais il est fait en précipice; & ce qui empêche tant de monde de se corriger, c'est que les fautes des autres Arts sont honteuses & prejudiciables aux artisans; & qu'au contraire on prend plaisir aux fautes des mœurs & de la vie. Un Pilote ne se réjouit point de voir son Vaisseau couler à fonds: Le Medecin ne se réjouit point de voir son malade mort, l'Avocat ne se réjouit point, si ses parties perdent leur Procez par sa faute. Au contraire dans ce qui concerne les mœurs, il n'y a personne qui ne fasse son plaisir de sa faute. Il en est de même de l'erreur, ses attraitts sont puissants, ils vainquent l'homme toujours & par tout; & ce qu'il y a de fâcheux, c'est que l'homme vaincu par l'erreur croira s'être rendu Maître de l'erreur, avoir rendu le mal impuissant à son égard, & être parvenu à la possession du souverain bien, qui est au sentiment des Tolerants une grande

(a)  
Epir.  
97.

tranquilité, & une profonde paix; car vous savez, qu'ils le font confister de même que les Pyrrhoniens en l'Ataraxie aux opinions, & en la Métriopatie en ce qui touche les passions, pour me servir de leurs termes; c'est-à-dire en nôtre langage ordinaire qu'ils font confister le souverain bien, à mettre son esprit, dans une telle assiette, qu'il soit exempt de toute agitation, & à modérer ses passions, en sorte qu'ils jouissent d'un parfait repos, tant à l'égard de l'entendement, que de la volonté.

Nôtre Religion mortifie l'homme, l'expose aux souffrances, ne lui presente que des croix; l'autre le mettra en repos, & à l'égard du corps & à l'égard de l'esprit, doutez vous, Monsieur, qu'il n'embrasse incontinent cette dernière avec joye, & qu'il n'abandonne la nôtre, (a) ayans les oreilles chatouilleuses, ils assembleront des Docteurs selon leurs propres desirs, & détourneront leurs oreilles de la verité. Voilà encore un inconvenient dangereux dans lequel nous tomberons infailliblement si nous recevons dans nôtre Communion extérieure tous ceux qui demanderont d'y entrer.

(a)  
I Tim.  
ch. 4.  
v. 3, 4.

Demeurons donc d'accord, Monsieur, que la paix qu'on nous propose est honteuse; qu'elle est pleine de périls, & qu'elle est impossible; la paix ne se trou-



ve pas où font les dissentions & les querelles ; la Tolérance les fait naître comme nous venons de le voir, bien loin de les étouffer ; ainsi la paix & la Tolérance sont incompatibles.

Tout cela vous paroît sans doute concluant contre la Tolérance. Je suis persuadé que quand je n'ajouterois rien à ce que je viens de dire, vous la condamneriez sans hésiter ; cependant je vais vous faire voir comme je vous l'ai promis que cette Tolérance est contraire aux règles de la prudence, de la bonne foi & de la Religion Chrétienne ; & qu'elle est contraire à la volonté de Dieu, & à la pratique des Saints Apôtres.

Je dis donc, qu'elle est contraire aux règles de la prudence & de la bonne foi ; en effet, Monsieur, ne nous rendrions nous pas ridicules, si nous recevions toutes sortes d'hérétiques dans notre Communion, nous qui avons tant souffert pour conserver la pureté de notre Religion ; & qui avons tant travaillé dans les Pays étrangers pour y mettre notre discipline en usage.

L'Abbé Fléchier, (a) qui a donné (a) au public il y a quelques années l'Histoire de Théodoze le Grand, rapporte une circonstance de sa vie qui est considérable, & qu'il a vû dans l'Histoire de l'Eglise écrite par Sozomene, \* il dit, que

*Hist. de Theod. liv. 3. p. 340. 341.*

C 3

\* Sozom. liv. 7. ch. 6.

que non seulement l'Imperatrice Flacile detestoit l'impieté des Arriens, qu'elle ne vouloit jamais avoir de commerce avec eux, & qu'elle évitoit avec soin les pièges qu'ils tendoient à sa curiosité, mais même qu'elle détourna l'Empereur Théodose son Epoux, du dessein qu'on lui avoit inspiré d'aller entendre Eunome qui prêchoit à Calcedoine vis à vis de Constantinople, & que les Arriens faisoient passer pour le plus bel esprit & le plus éloquent Théologien de son siècle. Que par ce moyen elle empêcha que les hérétiques ne donnassent de mauvaises impressions à ce Prince, & que l'honneur qu'il leur vouloit faire ne leur servît pour donner plus de réputation à leur Orateur, ou pour autoriser leurs assemblées, & que Théodose perdit cette curiosité dangereuse, & chassa même de son Palais quelques-uns de ses domestiques qui avoient des liaisons secretes avec Eunome.

Si cette conduite est sage & prudente, comme il le faut croire, puis que l'histoire ancienne & la moderne la proposent comme telle; quel sentiment auroit on de la nôtre, si nous recevions dans nostre Société, & même parmi nos Prédicateurs des gens qui feroient profession & qui enseigneroient des hérésies? Il ne nous pourroit être avantageux, & l'effet que ce mélange produiroit,

roit, ne pourroit être que très-mauvais. (a)

(a)

Horat.

de Art

Poet.

*Intererit multum Davusne loquatur an  
Eros.*

Mais qui fera ce discernement? Les hérétiques auront toujours le dessus, & l'emporteront sur les Prédicateurs orthodoxes; le Decret de Gratien raisonne si juste & en si bons termes sur ce sujet, que je me flatte que vous ne vous ennuyerez pas en lisant la copie que je vais vous donner d'une Partie des Canons 33 & 34 de la question troisième de la cause 26. de la seconde Partie de ce Décret, afin de vous épargner la peine de

(b)

le chercher C. 33. [b] *Transferunt Principes Juda terminos quos posuerunt Patres eorum quando immutant mendacio veritatem, & aliud prædicant quam ab Apostolis acceperunt; De Hæreticis manifestus est sensus: Quod Sophismatibus suis & arte dialectica sæpe opprimant Ecclesiasticos.* (c) C. 34. *Illud sanè plurimum mihi displicere significo, quod interdilectionis tuæ clericos quidam esse dicuntur, qui adversariorum convenient pravitati, & vasa iræ vasis misericordie misceantur. . . . . Melius est his in Ecclesia carere membris quam cum ipsis in æterna ire supplicia, nam*

C. 33.

est un

Extr.

du se-

cond

Livre

des

Com-

mentai-

res de

Sainte

Hier.

sur le

ch. 5.

du Pro-

phete

su.

Osée.

C 4

(c) C. 34. est un Extrait de l'Epit. 74. du Pape Leon à Anatolius.

*superfluo extra Ecclesiam positis resistimus si ab his qui intus sunt in eis quos decipiunt vulneramur, abiicienda prorsus pestifera haec à Sacerdotali vigore patientia est; quæ sibi met peccatis aliorum parcendo, non parcit.*

Ce Décret marque deux inconveniens qui arriveroient infailliblement de nostre conduite, le premier, que les hérétiques feroient préferer aux orthodoxes à cause de leurs subtilitez & de leur éloquence, & que les orthodoxes tomberoient dans le mépris, & vous savez, Monsieur, qu'on passe aisément du mépris du Ministre au mépris du Ministère.

Le second, que nous rendrions inutiles tous les efforts que nous avons fait pour conserver la pureté de nostre

(a) Doctrines; (a)

Horat.

Epist.  
lib. 2.

Epist.

2.

*Quid te exempta juvat spinis de pluribus una.*

De quoi nous serviroit il d'avoir tant souffert pour sortir du Papisme qui a encore quelques traits du Christianisme, si nous nous engagions avec les Sociniens & avec d'autres hérétiques qui le renversent par leur Doctrine. Il faut avouer, Monsieur, que bien loin, que nous pussions retirer quelque avantage de nostre séparation, & que nous pussions nous faire hoaneur de nostre constance, nous aurions fait une folie qui nous cou-

te-

teroit nos biens & nostre répos, & dont  
 on auroit lieu de se mocquer; car enfin il  
 faut demeurer d'accord, & le Commen-  
 tateur Philosophique l'avouë lui-même,  
 (a) qu'on peut être tout ce qu'on  
 voudra dans la Communion Romaine;  
 pourvû qu'on se soumette à l'Eglise,  
 que pourvû qu'on reconnoisse son au-  
 thorité on est assuré de la Tolérance;  
 & plusieurs de nos refugiez croient que  
 si nous nous fussions réunis, lorsque le  
 Clergé de France nous y a invitez par  
 ses Lettres Circulaires, en l'année  
 1682. & que si nous ne les eussions pas  
 animez par nostre juste résistance, ils  
 n'eussent rien exigé de nous au de là;  
 ils nous eussent toleré, si nous eussions  
 voulu les tolerer eux-mêmes, Eh quoi  
 donc, (b) est ce en vain, que nous a-  
 vons tant souffert? Oui ce seroit en  
 vain, si nous devenions Tolérants; la  
 prudence ne veut pas que nous détrui-  
 sions mal à propos & sans sujet un ou-  
 vrage tel qu'est nostre séparation d'avec  
 les Communions hérétiques, qui nous  
 a tant couté de travaux & de sang; on  
 auroit raison de nous considérer comme  
 des inconstans ou même comme des  
 fous, (c) si nous réedifions les choses  
 que nous avons détruites, nous nous  
 constituerions nous-mêmes transgres-  
 seurs.

(a)  
Gal. 3.  
v. 4.

(b)  
Galat.  
ch. 2.  
18.

(c)  
Matt.  
12.  
25.

D'ailleurs, Monsieur, quelle prudence  
y auroit-il, à recevoir dans nostre Com-

munion toutes sortes d'hérétiques, qui  
 y apporteroient, & qui y entretien-  
 droient une division perpetuelle; nous  
 donnerions esperance à nos ennemis; ils  
 nous ont combattu inutilement jus-  
 qu'à present, & nous leur donnerions  
 les moyens de nous vaincre; vous savez  
 la maxime de Louis Sforce Duc de Mi-  
 lan, & de Louis XI. Roi de France  
*divide & impera.* Et l'experience a  
 toujours fait voir, qu'un corps divisé  
 périssoit infailliblement; [a] que tout  
 Royaume divisé contre soi-même,  
 étoit enfin réduit en desert, & que  
 toute Ville ou maison divisée contre  
 soi-même ne pouvoit point subsister.  
 Non seulement nos ennemis pren-  
 droient avantage de ces divisions, mais  
 même ceux d'entre nous, qui deman-  
 dent occasions, comme parle S. Paul,  
 (b) & à cause desquels nous devrions  
 retrancher l'occasion, nous abandon-  
 neroient & prendroient nos divisions  
 pour prétexte de leur désertion. (c)  
 Photius Patriarche de Constantinople  
 ne fonda autresfois sa revolte que sur la  
 division qui étoit de son temps dans l'E-  
 glise; une infinité d'autres dans tous  
 les siècles ont fait la même chose sous  
 le même prétexte; nous rebuxerions  
 les estrangers qui ne seroient point To-  
 lérants d'entrer dans nostre Commu-  
 nion; ils en seroient degoutez, lors  
 qu'ils verroient les différents sentiments  
 & la confusion qui y seroit; ils auroient

(a)  
 Matth.  
 12. W.  
 25.

(b)  
 S. Paul  
 2 Cor.  
 ch. 11.  
 G. 12.  
 (c)  
 Mezer.  
 Tom. I.  
 p. 336.

raison de croire que nostre Religion n'est pas la bonne, car il est certain que Dieu n'est point Dieu de confusion mais de paix. En tout cas, Monsieur, bien loin d'avancer le Règne de Dieu & sa gloire, & de nous fortifier en établissant solidement nostre Religion, nous éloignerions l'avenement du Regne de Dieu autant qu'il dépendroit de nous, & nous nous affoiblirions. Mr. de Mezerai nous dit, [a] que dans le quatorzième siècle les Jacobins & les Cordeliers furent si puissants, que s'ils eussent bien ménagé leur prospérité, ils se fussent rendus les Maîtres de l'Etat & de l'Eglise, mais qu'ils retarderent eux mêmes leurs Progrez par leur propre faute, & qu'ils se mirent pour ainsi dire des contrepoids aux pieds qui arretèrent leur vol; ces contrepoids furent les disputes qu'ils eurent ensemble; & cet Historien remarque que peu après les Jacobins déchurent de l'estime ou ils étoient parmi le peuple, & que les Cordeliers souffrirent un tel abaissement qu'ils penserent être anéantis. Voilà une Idée juste de ce que nous ferions, & de ce qui nous arriveroit si nous devenions Tolérants nous nous mettrions d'abord des contrepoids aux pieds, qui nous empêcheroient de faire aucun progres, & peut être que peu après nous serions abaissés, & si Dieu par un miracle ne nous

(a)

Tom. 3.

p. 221.

gardoit & ne nous conservoit , peut être serions nous détruits : La prudence ne veut donc pas que nous nous exposions ainsi sans nécessité à de si grands dangers , & par conséquent que nous devenions Tolérants,

La bonne foi ne s'oppose pas moins que la prudence à cette Tolérance qu'on veut établir , si nous devenions Tolérants nous tromperions criminellement & nos Troupeaux & les Princes & Etats qui nous ont reçûs.

Nous ferions à l'égard de nos Troupeaux , la même chose que feroit un homme qui jetteroit du poison dans une fontaine publique , nous pécherions même à son égard plus grièvement encore , parce que le peuple se confie en la vigilance , & en la bonne foi de ses Conducteurs , & bien loin d'être sur ses gardes , il ne se défie pas de ce qui passe pour mauvais , quand ses Conducteurs ne le rejettent pas ; moins encore , lors qu'ils l'approuvent comme bon.

Voyez, Monsieur, ce qui est dit sur ce sujet par le plus grand Tolérant de notre siècle , dans un Livre qui a pour Tiltre *la paix des bonnes ames* ; si tant est , que vous puissiez vous résoudre à lire un Livre aussi dangereux que celui là , & qui scandalise les bonnes ames , bien loin de leur procurer de la paix , comme le titre le promet ; je parle  
du



du Sieur Poiret ; Il a donné la Copie  
 d'une lettre de la Demoiselle de Bou-  
 rignon, dans laquelle elle dit (a) à son  
 amy, Vous avez aymé le bien, & l'ay-  
 més encore, mais n'avez point assez hay  
 le mal pour ne l'avoir point assez connu,  
 vous persuadant que vous faisiez assez de  
 le supporter és autres, sans appercevoir  
 que nous pouvons pécher en autruy en  
 neuf manieres, la Premiere en y con-  
 sentant. 2. En le conseillant, 3. En le  
 Tolérant, 4. En l'aydant, 5. En de-  
 fendant le mal, 6. En le commandant,  
 7. En y participant, 8. En ne l'empé-  
 chant quand il est à nôtre pouvoir, 9.  
 ou en le celant à celui qui l'empéche-  
 roit. Toutes ces manieres de pécher sont  
 expliquées dans toute leur étendue,  
 vous pouvez voir ces explications si  
 vous le trouvés à propos ; Comme elles  
 ne font pas beaucoup à mon sujet ; Il  
 me suffit de vous dire, que non seule-  
 ment nous tromperions nos troupeaux,  
 & que nous pécherions par nous mê-  
 mes, mais que même nous pécherions  
 encore en eux & par eux ; & que nous  
 commettrions un double crime en de-  
 venant tolérants.

Nous commettrions aussi un grand  
 crime à l'égard des Princes & Etats qui  
 nous ont reçus ; Nous les tromperions,  
 & nous abuserions de la grande charité  
 qu'ils ont eu pour nous ; vous savez Mon-  
 sieur, quel a été le motif de l'accueil  
 qu'ils

qu'ils nous ont fait ; vous avez vû peut être divers Edits & Déclarations, que plusieurs Princes Protestants ont donné en nôtre faveur. Je suis persuadé qu'au moins vous avez vû celui de son Altesse Electorale de Brandebourg, car il a fait grand bruit dans le monde, lors qu'il a été donné à cause de la conjoncture du temps, & depuis qu'il a esté donné à cause des grands & des merveilleux effets qu'il a produit jusqu'à présent ; vous pouvez y avoir vû, qu'il parle en cetermes, Nous avons bien voulu, tous chés de la juste compassion que nous devons avoir pour ceux qui souffrent malheureusement pour l'Evangile, & pour la pureté de la foi que nous confessons avec eux, par le présent edit signé de nôtre main, à offrir audits François une Retraite sure & libre dans toutes les Terres & Provinces de nôtre Domination ; & leur déclarer en même temps de quels Droits, Franchises & avantages nous prétendons de les y faire jouir pour les soulager, & pour subvenir en quelque maniere aux calamités, avec lesquelles la Providence Divine à trouvé bon de fraper une partie si considerable de son Eglise.

Quoi, Monsieur ; ces Princes croiront avoir reçu dans leurs Etats des gens qui font profession de l'Evangile comme eux & qui ont une foi pure comme la leur, & ils y auront reçu des Sociniens,  
des

des Arminiens, des Anabaptistes, & une infinité d'autres sortes de gens? & cette qualité favorable de Réfugiés qui nous à attiré les graces que nous avons recuës sera le masque & le voile trompeur sous lequel nous les introduirons? Si cela est, & si les Princes en ont quelque connoissance, que n'aurons nous pas à craindre? Nous ne pouvons pas nous attendre à moins qu'à être chassés de leurs Etats, non seulement comme des impies, comme des hérétiques, & comme des fauteurs d'hérétiques, mais encore comme des trompeurs, des fourbes & des filoux, qui sommes venus dérober leurs aumônes à la faveur d'une qualité que nous n'avions pas.

Les Peuples n'auront pas moins de sujet que leurs souverains d'estre animez contre nous, ils nous ont reçus dans leurs Maisons, ils ont fait des collectes pour nous y faire subsister; il nous ont donné leurs Temples pour y faire l'exercice public de nôtre Religion, dans la pensée qu'elle étoit pure comme la leur; & nous viendrons les infecter de nos erreurs, employer leurs deniers à entretenir des hérétiques qui séduiront leurs femmes, leurs enfans & leurs peuples, & prophaner leurs temples? Quel jugement feroient ils de nous; si cela estoit. Ils auroient raison de dire, voici des fourbes qui nous trompent avec leur qualité de Réfugiés. *Veniunt*

ed

*ad nos in vestitu ovium intus autem sunt lupi rapaces* ; Ils auroyent raison de nous mettre hors de leurs Bergeries , de nous éloigner de leurs troupeaux & de solliciter les Princes à nous chasser de leurs Etats comme des imposteurs , d'autant plus dangereux que nous serions déguifez.

Rien n'est donc plus évident , Monsieur , que cette verité que j'ai posé , savoir que la Tolérance est contraire aux Régles de la prudence & de la bonne foi , qui ne veulent pas que nous nous trompions nous mesmes , ni que nous trompions les autres.

Il me reste à vous faire voir , qu'elle est aussi contraire aux Régles de la Religion , à la volonté de Dieu , & à la pratique des saints Apôtres ; je ne feray , pas si long à vous le justifier , que j'e l'ai été à prouver mes deux premières propositions , parce que 1. Les Tolérants appellants à la raison de tout ce qui les condamne , j'ay cru qu'il étoit bon de faire voir , que la Raison ne leur est pas si favorable qu'ils le croient , parce que 2. Une décision de l'écriture sainte vaut plus que tous les Raisonnements humains ; vous ne vous attendez pas sans doute pourtant à voir des passages de l'écriture entassés les uns sur les autres , ce n'est pas aussi mon dessein de les alléguer nuëment , je veus faire de chacun une application aussi juste

juste qu'il se pourra, & en tirer les conséquences les plus nécessaires.

Vous savez, Monsieur, qu'elle idée on à accoutumé de donner de l'Eglise, lors qu'on veut nous faire concevoir, qu'elle est & qu'elle doit être son unité & sa tiffure indivisible; On la Représente sous l'image de la tunique sans couture de nôtre Seigneur Jesus Christ, que les soldats ne diviserent pas, comme ils firent les autres vestements.

Ils prirent aussi le saye dit Saint Jean l'Evangeliste, (a) mais le saye étoit sans couture, tissu depuis le haut tout au long ? dont ils dirent entr'eux ne le mettons point en pièces, mais jettons le fort dessus à qui il sera. (a)  
Ch. 19.  
v. 23.  
E 24.

Christ est le chef du corps de l'Eglise, (a) (a) Christ n'est point divisé. Si l'on dit de nous, (b) que l'un est de Paul, l'autre d'Apollon, l'autre de Cephass, & l'autre de Christ; il n'y à plus d'unité, elle est rompue, elle est déchirée; quoy qu'elle dût être inviolablement gardée. (a)  
Coloff.  
1, 18.  
(b)  
1. Cor.  
1. 12.  
13.

L'Eglise est encore représentée sous l'idée d'une famille, de la vient que tous les Apôtres donnoient autres fois la qualité de freres à ceux auxquels ils écrivoient; Et qu'encore actuellement nos Pasteurs la donnent aux fideles auxquels ils adressent leurs Exhortations.

Vous savez, Monsieur, que les étimologistes, disent que le mot Latin, *frater* qui signifie frere, signifie un autre  
nous

nous mesme, *frater* disent ils *quasi feré alter ego*. C'est un homme qui a les mêmes inclinations, les mêmes sentiments & les mêmes desirs que nous; la nature trace & imprime ordinairement des traits si pareils sur le front des Enfans d'un même Pere & d'une même Mere, qu'on peut juger facilement par la ressemblance de leurs linéamens qu'ils sont d'une même famille;

Si nous recevons & si nous tolerons dans nôtre Communion toutes sortes d'hérétiques, nôtre Eglise ne sera plus une famille, elle sera une Babel; (a) une Confusion; les uns auront l'image de Dieu empreinte sur leur front; les autres auront un caractère visible d'enfans du démon; les uns glorifieront Dieu, les autres le blasphemeront; enfin, au lieu que la multitude (b) de ceux qui croyoient autrefois n'étoit qu'un cœur & qu'une Ame, nous serons divisés en autant de partis, qu'il y aura de sectes parmi nous; si cela étoit nous ne pourrions pas dire que Christ fût nôtre Pere, ni que nous fussions ses fils & ses filles; Il nous déclare lui même, (c) qu'il ne nous sera pere, & que nous ne lui serons fils que lors que nous ne nous accouplerons point avec les infideles, & que nous nous serons départis du milieu d'eux; Ce ne sera, qu'alors qu'il cheminera au milieu de nous, qu'il fera nôtre Dieu, & que

NOUS

(a)  
Genes.  
11. 19.

(b)  
Actes.  
4. 32.

(c)  
2 Cor.  
Ch. 6.  
W. 14.  
15. 16.  
17. 81.

nous ferons son peuple, Saint Paul dit, que l'Eglise est la Colonne & l'appui de la verité, elle seroit aussi la Colonne & l'appui du mensonge & de l'erreur.

La Tolérance fait un mélange qui n'est point naturel, l'or dans le creuset cherche & tâche de se joindre à l'or, il s'y joint en effet, & non pas à l'escume; il n'y a rien qui attire plus puissamment une chose à soi que la ressemblance; les gens de bien aiment les gens de bien, ils s'attachent les uns aux autres, par cet attrait de ressemblance comme par les nœuds du sang & de la nature.

Quoi que ce mélange ne soit pas naturel, les Tolérants prétendent qu'il est agréable à Dieu; la Tolérance disent-ils (a) est la chose du monde la plus propre à ramener le siècle d'or, & à faire un concert & une harmonie de plusieurs voix & instruments de différents tons & notes, aussi agréable pour le moins que l'uniformité d'une seule voix.

Que vous en semble, Monsieur, êtes vous de l'avis des Tolérants? J'en doute fort, vous êtes homme d'un jugement trop solide; je suis surpris que les Tolérants, j'entends les Tolérants en Chef, ou les Tolérants Seducteurs, qui sont pour la plus-part gens d'esprit, & même qui en ont trop,

(a)  
Com-  
ment. |  
Philos.  
2. Part.  
ch. 6.  
p. 364.

trop , & qui en abusent , fassent un raisonnement de cette nature ; car voyons si à en juger par nous mêmes , cette harmonie de différentes voix peut être agréable à Dieu , & ensuite nous verrons si ce qui n'est pas à nostre gré n'est pas pourtant peut être agréable à Dieu.

Il faut avouer, Monsieur , que si on r'assembloit tous les animaux en un même lieu ; il se feroit un bruit qui ne pourroit jamais passer pour un concert ni pour une harmonie , le Loup y hurleroit , le Lyon y rugiroit , le Bœuf y mugiroit , & tous les autres animaux y feroient chacun leur cri , qui bien loin de s'accorder au ramage du rossignol , & des autres oiseaux qui chantent mélodieusement , le troubleroient , & empêcheroit que les assistants ne jouissent du plaisir de les entendre.

Ainsi bien loin que ce mélange fût agréable à l'homme , il lui seroit incommode , il ne le pourroit souffrir , voyons s'il peut produire un meilleur effet à l'égard de Dieu.

Il me semble , qu'on ne devroit pas douter qu'il n'en produise un plus méchant encore. Nous voyons que la confusion de langage est une punition , une peine que Dieu fit souffrir autrefois à ces téméraires qui vouloient bâtir cette fameuse Tour à Babel , dont il est par-



parlé au chapitre onzième de la Genese.

Au contraire voyés le souhait que S. Paul fait aux Romains de son temps, (a) il prie Dieu qu'il leur donne un même sentiment entr'eux selon Jesus-Christ, afin leur dit-il que tous, d'un courage & d'une bouche vous glorifiez le Dieu & Pere de nostre Seigneur Jesus-Christ. (a)  
ch. 15.  
v. 5, 6.

Il leur souhaite cette uniformité de sentiments & de voix comme une chose agréable à Dieu, & qui leur sera par consequent utile & salutaire.

Il fait le même souhait pour les Philippiens; & il leur montre que de cette uniformité dépend l'accomplissement de leur bonheur, & par consequent celui de sa joye, [b] rendez leur dit-il ma joye accomplie tellement que vous ayez un même sentiment ayants une même charité, étants d'un même courage, & d'un même sentiment. (b)  
ch. 2.  
v. 2.

Il prie les Corinthiens d'avoir cette uniformité, comme une chose qui leur est nécessaire pour être agréable à Dieu. (c) Or je vous prie freres par le nom de nostre Seigneur Jesus-Christ, que vous parliez tous un même langage, & qu'il n'y ait point de partialitez entre vous, mais que vous soyez bien unis en un même sens & en un même avis. (c)  
I Cor.  
I. 10.

Je vous citerois, si je voulois me servir

vir de mes Concordances, une infinité de preuves pareilles, mais celles-ci suffisent pour justifier que ce mélange de voix ne fait point un concert agréable à Dieu, & que la Tolérance qui le produit est la source de cette confusion, qui est odieuse à ses yeux.

Ces principes étans posez, vous voyez bien, Monsieur, que la Tolérance est contraire & repugnante à la nature de l'Eglise, ce mélange la détruit, elle n'est plus l'Eglise de Dieu ni son corps mystique, & si nous y recevons ses ennemis nous en faisons un monstre composé de différentes natures & désagréable aux yeux de Dieu, & non pas un corps ordinaire & naturel.

Voilà un des crimes desquels la Tolérance nous rend coupables, en voici un autre qui n'est pas moins capital ni moins horrible.

Si nous tolérions des hérétiques dans nostre Communion, nous y recevriens ou nous y souffririons des gens que Dieu exclut de la sienne; nous serions obligez d'y recevoir des Idolatres entr'autres, s'ils l'étoient de bonne foi, comme les Tolérants parlent. Voulez vous voir qu'elle seroit l'enormité de nostre conduite; lisez je vous prie, Monsieur, un excellent Livre, qui à pour titre, *Présages de la décadence des Empires*; il montre en termes forts & énergiques, que

(a) que c'est faire un grand outrage à Dieu, que de s'imaginer qu'on doit tolérer ce qu'il a condamné d'une manière rigoureuse. (a) P. 135.

Nous ne pouvons pas avoir Communion avec Dieu, (b) & être dans la Société des Fils de la Gehenne, ni les souffrir dans la nostre; si nous les y tolérons, nous protégerions l'erreur; nous pouvons dire même que nous conspirerions contre Dieu, en effet, Monsieur, n'est-il pas vrai, que dans la Société civile, un homme qui se seroit trouvé dans un lieu, ou l'on auroit délibéré en sa présence d'attenter à l'honneur ou à la vie d'un Prince Souverain, & qui auroit donné retraite à celui qui avoit charge d'exécuter le projet, ne seroit il pas coupable du Crime de Leze Majesté, & ne seroit il pas puni comme s'il avoit eu part au dessein & à l'exécution, vous savez l'Histoire de Messieurs de Thou, & de Cinqmars (b) Matth. 23. 15.

*Morte pari periere duo sed dispari  
causa*

*Occidit ille loquens, occidit ille ta-  
cens.*

Ne pouvons nous pas dire la même chose de ceux qui tolèrent des gens qui blasphément contre Dieu; raisonnons à cet égard suivant le principe des To-  
lé-

lérants, il est constant que nous croions que nier la divinité de Jesus-Christ, c'est blasphemer; nostre conscience ne nous permet pas de blasphémer, ni de favoriser les blasphèmes & les Blasphémateurs; que nostre conscience soit erronée, à cet égard, ou qu'elle ne le soit pas, nous ne pouvons ni blasphémer ni souffrir qu'on blasphème sans agir contre le Dictamen de nostre conscience, si nous le faisons nous sommes des mal-honnêtes gens qui agissons contre nos lumières, & par conséquent qui entrons de guet a pend, dans une Société de gens qui blasphément, & qui enseignent à blasphémer, nous consentons qu'ils le fassent, nous leur donnons retraite afin qu'ils exécutent leur dessein avec plus de facilité & de sûreté. Et tout cela non seulement contre le dictamen de nostre conscience, comme je viens de le dire, mais même au mépris des deffenses expressees & formelles que Jesus Christ lui même & ses Apôtres nous en ont fait; l'ignorance du fait ni l'ignorance du droit ne pourront servir ni de prétexte ni d'excuse à nôtre conduite.

Nous n'ignorons pas le fait, c'est un principe connu parmi nous, que nier la Divinite de Jesus-Christ est un hérésie & un blasphème; nous n'ignorons pas le droit, il est perpetuellement entre nos mains, sous nos yeux & dans  
nos

nos oreilles, (a) si quelqu'un vient 2 Jean  
 vers nous, & n'apporte point cette v. 10,  
 doctrine nous ne devons point le rece- 11.  
 voir dans nos maisons, ni même le sa-  
 luer; car celui qui le saluë communi-  
 que à ses œuvres mauvaises. La même  
 chose nous est dite en la première Epître  
 de Saint Jean, (b) & en une infinité Ch. 4.  
 d'autres endroits de l'Écriture Sainte; v. 2, 3.  
 qu'elle est cette doctrine qui rend un  
 homme si abominable, que nous ne  
 devons pas le recevoir dans nostre mai-  
 son, ni même le saluer, c'est celle qui  
 ne publie pas, que Jesus Christ est venu  
 en chair; qui ne confesse pas qu'il étoit  
 Dieu avant qu'il vint en chair, c'est cel-  
 le, comme s'exprime la version vulga-  
 re qui separe Jesus, qui ni l'une de ses  
 natures, ou leur union hypostati-  
 que.

Je dis, Monsieur, que ce droit nous  
 est connu, car outre la lecture que nous  
 en faisons tous les jours, il nous est  
 prêché de temps en temps; je ne sai si  
 les Ministres du Pays ou vous êtes trai-  
 tent quelquesfois ces sujets là, & s'ils  
 en font la manière de leur Predication;  
 mais je peux vous dire que depuis quel-  
 ques mois, quelques-uns des nostres  
 nous en ont entretenus de manière à  
 ne nous rien laisser ignorer à cet égard,  
 & à nous faire trembler d'apprehension  
 & de peur, que nostre lacheté naturel-  
 le, & nostre tiédeur, ne nous fassent

D

com-

commettre quelque action qui nous rende coupables devant Dieu d'avoir participé aux œuvres mauvaises de ceux qui n'ont point Dieu. (a)

(a)  
2 Jean  
v. 9.

Vous savez, Monsieur, que lors qu'il y a quelque division dans le monde, on n'aime pas ceux qui tiennent le milieu, & qui ne prennent aucun parti; ils reçoivent des atteintes de tous côtez; ils sont regardez & traitez de tous, comme ennemis, parce qu'ils ne prononcent en faveur de personne, *inter alios contendentes medii eliduntur.* Et lors que les querelles sont terminées ils sont dans le mépris parmi le reste des hommes; cela s'est vû de tous temps; les Atheniens condamnoient à des grosses Amandes ceux qui s'étoient tenus neutres pendant une sedition, & qui n'avoient point pris de parti. Les

(b)  
Plu-  
tarq.  
vie de  
Them-  
stocle.  
(c)  
Cic. vii.  
Phil.

Lacedemoniens, (b) proposerent à l'assemblée des Amphictions, que les Villes qui n'étoient point entrées dans la Ligue contre les Barbares, ne fussent point receuës au Conseil; les Matrucins (c) furent autrefois d'avis, qu'on notât d'infamie ceux qui avoient refusé de paroître dans une guerre juste & nécessaire que Rome avoit esté obligée de soutenir. Je pourrois remplir vingt pages de pareils exemples si je voulois consulter le Polyanthea, pour me servir de l'expression du Commentateur Philo-  
loso-

lofophique, (a) mais cela n'est pas nécessaire ; il me suffit de dire qu'en matière de Religion, on est incomparablement plus obligé à prendre parti, que dans les matières civiles, parce que Dieu déclare (b) qu'il tient pour ennemis ceux qui ne sont ni froids ni bouillants mais tièdes ; qu'on ne risque pas d'être condamné à une Amende, d'être exclus d'un conseil temporel, ni d'être noté d'infamie sur la terre, mais d'être vomé de la bouche de Dieu, c'est-à-dire d'être exclus de sa Communion, & de son amour, du Royaume des Cieux, des gloires & des felicitez dont on y jouira éternellement.

Je n'ai pas rapporté les exemples des anciens Payens, ni l'usage observé dans le monde, pour justifier la conduite de Dieu à cet égard. Nous savons vous & moi, que ce n'est pas parler assez dignement de Dieu, ni d'une manière assez convenable à sa sagesse infinie, & à sa Majesté, que de dire qu'il veut les choses parce qu'elles sont justes, & que nous devons dire que les choses sont justes, c'est-à-dire obligatoires de plein droit, parce qu'il les a vouluës.

Mais je les ai rapportées, pour montrer que l'homme quelque inclination qu'il ait au murmure, lors qu'on lui fait quelque violence, ou lors qu'on donne la moindre atteinte à sa liberté, ne peut pas se plaindre que Dieu l'oblige à prendre

(a)  
2. Part.  
ch. 1 :  
p. 196.

(b)  
Apoc.  
3. 16.

dre parti, puis que les hommes agissent de même les uns envers les autres. La nature elle-même, tient cette conduite; les Hermaphrodites, qui tiennent de l'un & de l'autre sexe, & qui ne sont ni l'un ni l'autre, sont des productions errantes de la nature, qu'elle desavouë, qu'elle fait naître rarement, & qu'elle ne laisse pas subsister longtemps.

Les Tolérants sont des objets désagréables aux yeux de Dieu & qui excitent sa colère. Voyez je vous prie, Monsieur, comment il se déclare contre la Tolérance en parlant à l'Ange de l'Eglise de Pergame, (a) J'ai quelque chose contre toi, dit-il, c'est que tu as des gens dans ta Communion qui retiennent la doctrine de Balaam &c. & qui retiennent la doctrine des Nicolaïtes, ce que je hais; repen toi lui dit-il, autrement je viendrai bien-tôt à toi & bataillerai contre-eux par l'épée de ma bouche.

Voyez comment il louë l'Ange de l'Eglise d'Ephese, Tu as ceci lui dit-il, que tu hais les Actes des Nicolaïtes, lesquels je hais, moi aussi.

Ses Apôtres instruits de sa volonté recommandent aux Chrétiens de leur temps (b) d'être soigneux de garder l'unité de l'esprit, leur représentant qu'il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule

[b] Ephes. 4. 3. &c.

(a)  
Apoc.  
2. 14,  
15, 16.



le foi, un seul Baptême, un seul Dieu  
& Pere de tous.

Ils leur recommandent de ne pas se  
mêler avec celui qui se dit frere, & qui  
est paillard ou idolatre, (a) & de ne *1 Cor.*  
pas manger même avec un tel; & afin *ch. 5.*  
qu'on ne croie pas, qu'il ne parle que *v. 1.*  
des vicieux, & qu'on comprenne qu'il  
parle des hérétiques, il dit, (b) je  
vous ai écrit par lettres, que vous ne *5. 9.*  
vous entremeliez point avec les pail- *et 10.*  
lards, mais non pas absolument avec  
les paillards de ce monde, ou avari-  
çieux, ou Ravisseurs Idolatres, car  
autrement il vous faudroit sortir du  
monde.

Ils leur ordonnent enfin [c] de re- *Tit. 3.*  
jetter l'homme hérétique, après la pre- *v. 10.*  
mière & seconde admonition, de ne  
point le recevoir dans sa maison, (d) *2 Jean*  
& même de ne point le saluer. *v. 10.*

Les Apôtres n'ont pas condamné la  
Tolérance seulement de paroles & par  
leurs exhortations, ils l'ont condamnée  
en effet & par la pratique, vous savez  
comment Saint Paul fulmine anathème  
(e) contre quiconque, fût il un Ange *Gal. 1.*  
du Ciel ou lui même qui evangelise ou- *8. 9.*  
tre ce qui à esté evangelisé.

Mais voulez vous voir les Apôtres dans  
l'occasion, lisez le Chapitre 15. des  
Actes des Apôtres, la vigueur de Saint  
Paul, celle de Barnabas & celle de  
Saint Pierre y sont vivement dépeintes;

\* v. 1, il y est dit, \* Que quelques uns qui étoient descendus de Judée enseignoient les freres, disants, si vous n'êtes circoncis suivant l'usage de Moise vous ne pouvez être sauvez, à cause de quoi une grande dispute étant survenue à Paul & à Barnabas contr'eux, il fût ordonné que Paul & Barnabas & quelques autres d'entr'eux monteroient à Jérusalem vers les Apôtres & les Anciens pour cette question; il y est dit que Saint Pierre parla fortement à ces gens là, qui annonçoient une doctrine étrangere, pourquoi, \* leur dit il, tentez vous Dieu pour mettre un joug sur le col des Disciples, lequel ni nos Peres ni nous n'avons pû porter.

\* v. 10.

Vous voyez bien, Monsieur, que si ces Apôtres eussent esté du sentiment de nos Tolérants, ils ne se fussent pas mis en colere, ils n'eussent pas entrepris par querelles, des gens qui étoient dans la bonne foi, & n'eussent pas fait un voyage aussi long, & aussi penible qu'étoit celui d'Antioche à Jerusalem; ils n'eussent pas traversé la Phenicie & la Samarie; en un mot, ils n'eussent eu garde de troubler leur répos, ni celui des autres; ils eussent fait leur possible pour détromper ces gens là doucement, & amiablement de leurs erreurs; & s'ils n'eussent pû le faire, ils les eussent

ex.

exhortez civilement à y perseverer. Mais comme ce genie qui porte à la Tolérance, n'est ni celui de l'Eglise, ni celui de son Chef; il n'a pas esté non plus celui des Disciples qui devoient conduire l'Eglise. Ils n'ont point approuvé la Tolérance ni le mélange des Religions, ils n'ont point voulu souffrir de mauvais levain, (a) parce qu'il aigrit toute la pâte. I Cor.  
5. 6.

Imitons donc Mr. les Apôtres de Jesus-Christ, nous sommes plus interessez qu'eux dans cette affaire, car outre la gloire de Dieu qui nous doit être un puissant motif pour nous porter à rejeter la Tolérance & les Tolérants, nôtre intérêt particulier ne nous permet pas de les recevoir.

La Tolérance que l'on nous propose est un mélange des deux Religions, en sorte que nonobstant la différence des sentimens, & la diversité des Predicateurs, on n'aye pourtant qu'un mesme Temple, qu'on assiste sans distinction à toutes les Exhortations qui s'y feront; qu'on communie & qu'on fasse baptiser les Enfans indifferemment par les Ministres établis, de quelque sentiment ou Religion qu'ils soient, en un mot, qu'on ne compose qu'une seule & même assemblée, & un même Corps Ecclesiastique dans lequel les Docteurs de tous les partis presideront à leur tour, comme cela s'est vû dans le Wirtemberg.

du temps du Prince Ulric, à Strasbourg & en divers autres endroits de l'Europe, où ce mélange produisit d'abord de grandes querelles & de grandes divisions, lesquelles ne furent appaisées & terminées que par l'expulsion pour ainsi dire qu'on fit des Reformés, qui faisoient alors en ces lieux là le parti le plus foible.

C'est sans doute, Monsieur, ce qui arrivera à nôtre égard, si nous recevons la tolerance; je vous l'ay fait voir ailleurs, d'une maniere plus estenduë.

Ce mélange n'est ni agreable à Dieu ni utile aux hommes, je prétends même que si nous recevions la Tolerance, nous ne mériterions pas, qu'on nous tint pour des hommes raisonnables, & de bonne foi, moins encores pour des hommes prudents & Chrêtiens.

Suivons donc, Monsieur, un très bon avis, qui nous est donné par un de nos anciens Théologiens, je parle du Leg. pieux que Mélanchton nous a fait par son Testament, & que nous ne devons pas mépriser. Voici ce qu'il nous conseille en charité, afin que nous ne nous laissions point surprendre comme il est arrivé à d'autres, moins bien instruits que nous, lesquels il nous propose pour exemple. \*

*Erunt.*

\* *Voy. Mélanchton dans son Testam. fait en l'Année 1540. lequel est inseré dans ses Cons. Théol. Part. 1. p. 391.*

Erunt fortassis novæ dogmatum conciliaiiones sophisticæ post hanc ætatem, ubi restituentur veteres errores non nihil fucati, & hæc conciliaiiones corrumpent Doctrinæ puritatem, quæ nunc traditur; de his quoque præmoneo meos, ne sophisticas conciliaiiones approbent, sed hic eruditi hortandi sunt ut advigilent ne specie pacis & publicæ tranquillitatis recipiant dogmatum confusionem, qualis in Sirmiensi Synodo facta fuit.

Suivant cét avis, bien loin d'entrer dans une Communion de Tolérants, c'est à-dire dans un mélange de Communion, ou plutôt dans un monstre de Communion.

Eloignons nous en, souvenons nous de ce que Moyse disoit autrefois au peuple par l'Ordre de Dieu, touchant Coré, Dathan & Abiram, \* retirez vous je vous prie d'aupres des tentes de ces méchants hommes, & ne touchez à rien du leur, de peur que vous ne foyez consumez dans leurs péchez.

Nom-  
bres 16  
24.26.

Et si nous avons de ces Tolérants parmi nous, disons leur comme Loth disoit autrefois à Abraham, \* je vous prie, qu'il n'y ait point de débats entre vous & nous, ny entre vos Pasteurs & les nôtres; separez vous je vous prie d'avec nous.

\* Gen.  
13. v.  
8, 9.

Nôtre Confession de foi & nôtre †

D 5

Disci-

† Art. 26. de la Confes. de foi faite d'un Commun accord par les Eglise Reformées.

Discipline nous y obligent, nous croions que tous ensemble devons garder & entretenir l'union de l'Eglise, se soumettant à l'instruction commune & au joug de Jesus-Christ.

(a)  
Ch. 1.  
Art. 9.  
Il faut par nostre Discipline (a) que ceux qui sont élus Ministres signent la Confession de foi, arrêtée entre nous, & la Discipline Ecclésiastique, tant aux Eglises où ils seront élus, qu'en celles où ils seront envoyez, vous jugez bien, Monsieur, que cette signature, qui est exigée vaut autant qu'une promesse solennelle que fait le Pasteur de s'y conformer; s'il ne le fait pas en effet, il est digne de censure, & s'il persiste opiniâtrément dans la résolution de ne le pas faire, après plusieurs exhortations, il doit être interdit, & enfin excommunié si son erreur est capitale, & blasphematoire.

On ne peut conserver la verité de la Religion dans toute sa pureté que par ce moyen.

Nous avons vû dans ce Pays ci avec une joye extrême le zèle ardent que les Pasteurs Refugiez en Angleterre font paroître par la lettre qu'ils ont écrite de Londres le deuxiême Aoust de l'année derniere au Synode d'Amsterdam, & la résolution vigoureuse que ce Synode a pris de reprimer sans distinction & sans complaisance tous ceux qui auront les doctrines ou les sentiments pernicioeux, qu'ils

qu'ils ont condamnez & qui sont enoncez dans l'Extraict de leurs delibérations qu'ils ont publié.

Les Refugiez établis dans les Etats de S. A. S. Mons. le Prince de Bareith, ont déjà obtenu la permission de s'assembler en Synode; j'apprends de quelques-uns de mes Amis que les Refugiez établis dans les Etats de S. A. E. de Brandebourg sollicitent pour l'obtenir aussi; & qu'ils espèrent qu'on la leur accordera; si on la leur refusoit, la Tolérance qui y a déjà fait à ce qu'on me mande de très-grand progresz, y établirait infailliblement son siège; parce que les Consistoires particuliers ne peuvent pas faire assez de résistance.

L'utilité & la nécessité des Synodes consiste principalement en ce qu'ils remedient aux desordres domestiques; je veux dire, en ce qu'ils empêchent l'introduction des hérésies dans l'Eglise, qu'ils en chassent celles qui s'y sont introduites, qu'ils en excluent les Pasteurs, ou les particuliers qui les y apportent, ou qui les y entretiennent, ce que les Consistoires particuliers ne peuvent pas faire.

Il faut pourtant que ces Compagnies fassent leurs efforts, & leur devoir à cet égard; les particuliers mêmes sont obligez d'empêcher, autant qu'ils le pourront le cours de cette dangereuse doctrine en se retirants du milieu de

D 6                      ceux

(a)  
P/.  
120.  
v. 5.

ceux qui la suivent, ou qui l'enseignent: Les tentes (a) de Kedar & de Mesek doivent être en exécration, à quiconque chérit l'ombre du Tabernacle de l'Eternel; & en chassant ceux qui sont parmi eux, comme je viens de dire.

(b)  
Horat.  
Epist.  
lib. I.  
Epist.  
4.

Je ne fai, Monsieur, s'il y a en Hollande des gens du caractère de ceux qui sont parmi nous, se sont des demi Tolérants, des gens qui ont un grand penchant à la Tolérance, parce qu'ils aiment fort leur aise & leur repos, qui sont pour les bien dépeindre, [b] *Epicuri de Grege porci*, qui n'agrément point l'Intolérance, par ce disent ils, qu'étant Intolérant on est toujours en inquiétude, en agitation & même en guerre; qu'on ne vit pas avec une parfaite tranquillité d'esprit; qu'on est toujours prest à donner assaut ou à le recevoir; qu'on chagrine ses concitoyens, & qu'on en est chagriné. Que ce n'est pas avoir du support ni de la charité pour eux; qu'il y a de la dureté à inquiéter ainsi le gens; que ce n'est pas faire à autrui ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous mêmes; que nous nous privons par cette Intolérance de plusieurs découvertes que des esprits subtils pourroient faire; enfin ils disent qu'il y a de la délicatesse dans l'Intolérance; qu'après tout nos Peres ont bien



bien esté pendant long-temps dans la  
 Communion Romaine ; que nous ne  
 croions pas que ceux qui sont morts ,  
 pendant qu'ils y étoient soient damnez :  
 & qu'ainsi nous pouvons être Tolérants  
 sans courir risque de nous damner.

Ces objections là , sont , comme  
 vous voyez , Monsieur , fort ingénieu-  
 ses , & fort capables de tromper un  
 homme sensuel ; & peut être même de  
 surprendre un homme bien intention-  
 né : Elles furent faites il y à quelques  
 jours dans une grande Compagnie ,  
 où je me trouvai ; j'eus le plaisir de les  
 entendre refuter si solidément , & si  
 agréablement que ceux qui les avoient  
 faites demeurèrent sans réplique. Je suis  
 persuadé qu'il se fit alors en eux un  
 grand combat , de l'esprit contre la  
 chair ; je n'ai pas vû ces gens là depuis ;  
 mais je vous avouë que je les cherche  
 par pure curiosité de sçavoir quel effet  
 les réponses qui leur furent faites , pro-  
 duisirent sur eux , & qui de la chair ou  
 de l'esprit demeura victorieux. Dés  
 que j'aurai fait ma découverte , je vous  
 en ferai part ; mais en attendant , je  
 vais vous dire , quelles furent ces puis-  
 santes raisons , que je croi capables  
 d'avoir détrompé ces gens là , afin que  
 vous en jugiez vous même , & que  
 vous ayez de l'impaticence , comme  
 moi de sçavoir si elles ont produit l'ef-  
 fet dont vous les jugerez capables , &  
 di

du plaisir d'apprendre, ce que j'en aurai découvert; je ne vous les dirai pas mot pour mot, mais je vous en dirai le sens: car dès que je fus de retour au logis, j'en écrivis ce qui m'en étoit resté dans l'esprit.

La première objection comme vous venez de le voir, consiste, en ce qu'on se plaint que l'Intolérance ôte le repos à l'homme, & qu'elle le fait toujours ou persécuteur ou persécuté; voici comment on y répondit.

Si cette objection a lieu, tous les plus grands vices seront en sûreté, il ne faudra pas entreprendre de les corriger; on cita pour le prouver un endroit du Dialogue de l'Amitié de Cicéron que j'ai lû depuis avec beaucoup de plaisir, & qui porte, que si nous fuions le soin, nous devons fuir la vertu, qui nécessairement est obligée d'en avoir ou pour combattre, ou pour hair, ou pour mépriser les choses qui lui sont contraires; la bonté par exemple ne peut pas sans quelque soin & sans quelque peine combattre la malice; la tempérance ne pût sans quelque inquiétude & sans quelque geste hair la volupté; la valeur ne peut sans quelque peine mépriser la poltronnerie. Ainsi donc si l'homme veut vivre à son aise, sans soin & sans inquiétude, il faut qu'il chasse ces vertus, qui viennent d'être nommées, & qu'il laisse regner les vices

ces

ces qui leurs sont contraires ; si l'homme veut n'être ni Persécuteur comme on dit, ni persécuté ; c'est-à-dire, s'il veut ne punir point les crimes, ni en être puni, il faut les laisser régner impunément au mépris de la Loi de Dieu, & des ordonnances des hommes ; on tira une infinité de conséquences de pareille nature, qui firent voir l'absurdité de cette objection.

On dit ensuite, qu'elle ne pouvoit pas être faite par un Chrétien, qui doit sçavoir † que son devoir l'engage à se tenir sur ses gardes ; † à combattre les ennemis de la foi, qui sont ses adversaires, \* & à ne leur céder par soumission quelconque, non pas même un moment, à l'imitation de Saint Paul ; que comme sur la Mer le calme empêche qu'on n'avance ; de même la trop grande tranquillité dans l'Eglise n'est pas avantageuse, pendant qu'elle est environnée d'ennemis. Enfin qu'elle n'est que militante ici bas, & que les Tolérants ne la rendront pas triomphante par leur prétendue Paix.

On dit enfin, que si ce repos & la doctrine de la Tolérance qui le procure sont légitimes ; pourquoi les Martyrs des siècles passez l'ont ils ignoré ? Est ce que les Tolérants ont une lumière que tous les Peres de l'Eglise primitive & tous nos Confesseurs n'ont point eu ?

Qu

*Marc.*

*13.23.*

*Phil. 1.*

*27.*

*28.*

*Gal. 2.*

*5.*

Où bien est ce que ces Saints n'avoient pas besoin de sçavoir une doctrine aussi utile & aussi commode que seroit celle de la Tolérance si elle étoit véritable ? ou bien si ces grands hommes ne l'ont pas ignorée pourquoi n'en ont ils pas fait leur profit ; & pourquoi nous l'ont ils cachée ? Vous voyez bien, Monsieur, que ce raisonnement là peut être poussé bien loin. Aussi fit on sur ce sujet diverses reflexions, que je ne vous marque pas, parce qu'étant homme d'esprit & de lettres vous les pouvez faire vous même.

La seconde objection qui fut faite est, que les Intolérants chagrinent les gens ; que ce n'est pas avoir du support ni de la charité pour eux, qu'il y a même de la dureté à les inquiéter ainsi ?

On répondit à cela, qu'on ne pouvoit pas faire ni entretenir de Paix avec ceux qui font la guerre à Dieu ; que si on tolère ces gens là, la Tolérance dégénère en trahison, la charité en lâcheté, la connivence & le desir d'unité en conspiration contre la vérité.

On alléqua le dernier verset du Chapitre IX. de l'Evangile selon Saint Marc, ayez du sel en vous même, & soyez en paix entre vous ; duquel on donna une explication courte & merveilleuse, qui destruisoit admirablement

ment bien cette prétenduë charité, & ce prétendu support : on fit voir, que le sel estoit le zele & l'amour de Dieu, de sa verité, & de son service; que Jesus Christ, dans son exhortation l'avoit joint à la paix, pour nous dire que la douceur corrompt lors qu'elle domine, & qu'avec la douceur il faut du sel, c'est-à-dire du zele; celui qui respondoit aux objections n'est pas dans le Sacerdoce, c'est un Laique; il ne nous donna pas l'explication de ce passage en Théologien; il nous avoua franchement qu'il ne disoit, que ce qu'il avoit autrefois lu sur ce sujet dans un Sermon que fit sur ce Texte, Monsieur Daniel Jurieu, Pere de l'Ilustre Monsieur Jurieu, Professeur en Théologie à Rotterdam, & qu'il prononça au Synode National tenu à Charanton en l'année 1644. en la présence & par l'ordre de ce Synode où il étoit un des députez de la Province d'Orléans; il nous parla de ce Sermon si avantageusement, qu'après que la conversation fut finie, je le priai de me le prêter; de sorte que je l'ai leu avec toute la satisfaction que je m'en étois promise, lorsque je lui en entendis parler.

Enfin, on répondit, qu'il n'y avoit pas de dureté à inquiéter les Tolérants ni à les obliger à sortir d'entre Nous; on le justifia par une comparaison qui me parut si juste, toute simple qu'elle est, que

que je la marquai d'abord que j'arrivai , de peur qu'elle ne méchapât ; la voici , y à-t-il de la dureté dit-il à chasser une maladie qui nous ronge , à repousser , & à attaquer une bête qui nous mord , ou un serpent qui peut nous piquer , ou nous infecter de son venin ? Tout le monde convint , que non , qu'il y avoit au contraire beaucoup de raison & de Justice à le faire , il n'y en a pas moins dit-il , à chasser les Tolérants de nostre Communion.

La troisième objection fut , Que les Intolérants ne voulant pas souffrir les Tolérants , ne faisoient pas à autrui ce qu'ils voudroient qu'on leur fît à eux mêmes ; on répondit à cela qu'on se trompoit , que l'on ne voyoit point qu'aucun Intolérant allât se fourrer dans aucune autre Société , comme font les Tolérants ; que nos Peres n'avoient point exigé de Tolérance de la Communion Romaine ; qu'ils s'en étoient séparés , quoi qu'ils s'exposassent en le faisant aux supplices les plus cruels & les plus effroyables , que les Apologies & les deffenses de nostre separation faites par nos Illustres Messieurs Daillé , Claude & Jurieu le justifioient ; qu'actuellement encore , nous ne demandons point de Tolérance , & que même on voyoit des livres faits par quelques-uns de nos Docteurs , qui ont pour Tiltre  
nulle :

nulle Paix avec Rome , (a) que nous ne voulons point de ces paix feintes , ni de ces paix qui détruisent le Christianisme.

La quatrième objection fut, Que par l'Intolérance nous nous privions de plusieurs belles & importantes découvertes , que des esprits subtils pourroient faire ; on répondit à cela , que la Religion ne doit pas être le sujet , ni l'objet de nostre curiosité , mais de nostre foi ; que l'Evangile est l'Evangile éternel ; qu'il y a bien à la vérité dans l'Ecriture Sainte des Allegories & des Prophéties , qui reçoivent diverses explications , mais qu'il n'est pas nécessaire d'en sçavoir le vrai sens pour être sauvé ; qu'en ce qui concerne les choses nécessaires à salut elle est claire ; qu'il n'y a ni commandement de Dieu pour bien vivre , ni Article de la foy Chrétienne pour bien croire qui n'y soit clairement & évidemment contenus ; que la Théologie renferme bien aussi à la vérité quelques questions problématiques en soi , qui sans blesser la charité , & sans donner atteinte au fondement de la vérité peuvent être contestées de part & d'autre ; qu'il n'est pas deffendu aux esprits subtils d'agiter ces questions là pour s'égayer ; mais qu'à l'égard des points de doctrine & de Théologie qui sont fondamentaux ; il faut être sobres & réserver ; qu'on ne demande pas que

(a)  
Par  
Mr.  
Joseph  
Hall.  
An-  
glois  
Doct.  
en  
Théol.  
& E-  
vêque  
d'Exce-  
ter, &  
traduit  
en Fran-  
cois par  
Théo-  
dore  
Jaque-  
mot.

les

Les hommes suivent comme décisions infailibles, celles des Synodes, mais qu'au moins si quelqu'un a quelque chose de nouveau à proposer contre, qu'il attende la tenue d'un autre Synode. Que cependant ce qui a été conclu & résolu dans les précédents soit exécuté, & que les Consistoires particuliers ne permettent pas, que personne enseigne le contraire, car si une résolution étant prise, il étoit permis à tous particuliers de prêcher contre, dès le lendemain, il n'y auroit jamais de paix ni d'ordre dans l'Eglise, mais une confusion continuelle, qui produiroit enfin infailliblement sa ruine. Que si cette nouveauté que ce particulier croit avoir imaginé en faveur de la Religion n'est pas approuvée par le Synode subséquent après qu'elle y aura été bien examinée, il ne faut pas qu'il la débite, ni qu'il lui soit permis de le faire, car si cela étoit, le règlement du Synode seroit inutile, chacun pourroit débiter ses rêveries qu'il croiroit être des veritez ou des blasphèmes; qui quoi qu'ils ne fussent pas proferés dans l'intention de blasphémer, ne scandaliseroient pas moins ceux qui les entendraient; & qu'ainsi il y auroit peut être autant de Religion, qu'il y auroit d'hommes, ou plutôt qu'il n'y auroit plus de Religion, mais une confusion qui ruinerait la Société Civile.

Enfin.



Enfin on nous dit qu'il seroit à souhaiter, que nous vissions sur ce sujet le ch. 6. d'un livre qui a pour titre *le Pacifique ou de la paix de l'Eglise* par Mr. Cyrus du Moulin Pasteur de l'Eglise de Châteaudun, que nous y verrions l'étendue de la Societé Chrétienne, & les bornes de la curiosité.

La cinquième & dernière objection fut qu'il y a de la délicatesse dans l'Intolérance, qu'après tout, nos Peres ont bien esté pendant long-temps dans la Communion Romaine, que nous ne croyons pas, que ceux qui y font morts soient damnez; & qu'ainsi nous pouvons être Tolérants sans courir risque de nous damner.

On répondit amplement à cette objection, vous pouvez sçavoir à peu pres ce qui fut dit, car comme elle a esté faite une infinité de fois par les Papistes, nos Docteurs l'ont entièrement détruite; vous avez vû dans leurs ouvrages beaucoup plus de raisons sur ce sujet, qu'on n'en pût alléguer, dans une conversation particuliere. Je vous dirai seulement, qu'on y dit que l'Eglise Romaine n'avoit pas toujours esté corrompue comme elle est aujourd'hui, que depuis qu'elle l'a esté Dieu s'est réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi les genoux devant Baal, c'est-à-dire un grand nombre, un résidu selon l'élection de grace; que Dieu (a) qui

(a)  
Exod. 3

a pû conſerver le buiſſon au milieu des flammes ſans en être conſumé, & Daniel (b) dans la foſſe des Lyons, ſans qu'il en fût égratigné, & les Compagnons de Daniel (c) dans la fournaife ardente ſans en être brûlez; & enfin, que Dieu qui a pû conſerver ſon peuple d'Iſraël au milieu de la Mer rouge (d) ſans qu'ils en fuſſent engloutis a pû conſerver ſes enfans au milieu des ténébres épaiffes de l'Egliſe Romaine ſans qu'ils en fuſſent aveuglez. Que ceux qui ont connu la vérité ont eſté ſous le joug juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ait levé ſon étendart, c'eſt-à-dire juſques à ce qu'il ait ſuſcité des hommes qui ont eu, & aſſez de lumière & aſſez de vigueur pour ſoutenir la vérité, pour combattre l'erreur, & pour les ſeparer. Que depuis ce temps ceux qui ſont demeurez dans la Communion Romaine, y ſont demeurez par lâcheté, & par conſequent ont eſté criminels, que nous ne jugeons perſonne, mais que nous doutons du ſalut de ces gens là, à moins que Dieu ne leur ait fait miſericorde; ce qui dépend toujourns de lui; mais qu'il ne faut pas pécher afin que la grace abonde. Qu'en tout cas il y auroit bien de la différence entre nos Peres qui ſont demeurez dans l'erreur, & nos Tolérants qui connoiſſent la vérité, mieux vaut n'avoir point connu la volonté du Maître,

(b) Dan. 6. (c) Ibid. 3: (d) Exod. 14.

tre, qu'après l'avoir connue se retirer ar-  
riere du S. Commandement. Enfin je me  
souviens qu'il fut dit pour dernière rai-  
son, que si un homme étoit sorti sain &  
saut d'une maison pestiférée, où il au-  
roit esté contraint de demeurer quelque  
temps, ne sachant comment faire pour  
en sortir; il ne s'ensuivroit pas que tout  
le monde fût obligé d'y aller & fût sûr  
d'y conserver sa santé; qu'il y a bien de  
la différence entre rester dans une mai-  
son pestiférée, quand on ne le fait pas,  
ou si on le fait, quand on ne fait pas les  
moyens d'en sortir, & entre, y rentrer  
quand on est averti du mauvais état de  
la maison, qu'on est en liberté d'y en-  
trer ou de n'y point entrer, & même  
qu'on est sollicité à n'y point entrer.  
Au premier cas l'homme peut périr,  
mais il n'est pas son meurtrier; il peut  
aussi échapper, & c'est une grace que  
Dieu lui fait au second cas, l'homme  
peut échapper mais c'est par grace, mais  
il peut périr, & si cela arrive il est  
meurtrier de lui-même; quoi qu'il ar-  
rive il est allé tenter Dieu.

Ce raisonnement fini, la conversa-  
tion finit aussi, chacun se retira, les  
uns très-satisfaits & très-édifiés, com-  
me je vous l'ai déjà dit, & les autres  
embarrassés & mortifiés.

Les Tolérants de ce Pays ci qui ont  
suggéré à nos demi Tolérants les ob-  
jections que vous venez de lire, & qui  
ont

ont esté si solidement refutées leur en suggèrent encore une , qu'ils ne s'aviserent pas sans doute de faire dans cette conversation , mais que je leur ai oui faire ailleurs ; ils disent , que l'on ne péche jamais, quand on suit une opinion probable , parce que c'est bien agir lors qu'on agit par raison ; je vous avoué , Monsieur , que lors qu'il échapa à ces demi Tolérants de me faire ce raisonnement , je leurs respondis d'une manière si forte & si convaincante , & leurs en fis voir d'une manière si vive l'absurdité & même l'impiété , qu'ils se repentirent de l'avoir fait en ma présence ; je leur fis voir que c'étoit le raisonnement des Deffenseurs de la Probabilité des Pirrhoniens & des Academiciens ; je ne vous rapporterai pas tout ce que je leurs dis , parce que comme je tirai mes responses d'un petit traitté qui a pour titre *de la Probabilité , & comment il faut choisir les opinions* , imprimé à Lyon en l'année 1676. vous pourrez les y voir si vous voulez bien vous donner la peine de le lire.

Voilà , Monsieur , tout ce que j'ai dessein de vous dire au sujet de la Tolérance Ecclésiastique.

Je passerois dès à présent à l'examen de la Tolérance Civile , si je ne croyois pas , qu'il fût nécessaire de vous dire ,  
par

par quel motif j'ai si fort insisté sur les inconveniens que la Tolérance Ecclesiastique produit, & pourquoi j'ai fait de si grands efforts pour la détruire.

Peut être le conjecturez vous, mais peut être aussi, ne savez vous pas toutes les raisons que j'ai eu de m'étendre ainsi sur ce sujet; quoi qu'il en soit, que vous les sachiez ou que vous ne les sachiez pas, je ne dois pas faire de scrupule d'ajouter quelques lignes à cette grande lettre, d'autant moins, qu'en vous rendant compte de ma conduite, je vous donnerai le reste des reflexions que je vous ai promises sur cette Tolérance Ecclesiastique.

Il semble, Monsieur, qu'il y ait de l'ignorance ou de la mauvaise foi, à la combattre comme je fais; cependant je vais vous faire voir, qu'il n'est ni inutile, ni mal à propos, ni de mauvaise foi de le faire; & que comme nous sommes moins sur nos gardes à son égard qu'à l'égard de la Civile, nous y sommes aussi très souvent & très-malheureusement trompez.

Je sai bien, Monsieur, que l'Auteur de l'Apologie pour les vrais Tolérans dit (a) qu'il y a de deux sortes de Tolérances, une qui peut avoir lieu dans la Société Religieuse, & une autre qui n'a lieu que dans la Société Civile, qu'il est constant que la première approche assez de l'indifférence pour

E les

(a)  
P. II.

les diverses Religions ; il semble que le dessein de cet Auteur , soit de blâmer cette Tolérance , qui approche de l'indifférence ; cependant examinez la suite de son raisonnement , & vous verrez, Mons. qu'il rache de montrer que cette Tolérance n'est point une indifférence<sup>(a)</sup>, quoi qu'il semble qu'elle en approche ; & vous verrez qu'il tire conséquence de la Tolérance Ecclesiastique que nous avons pour les Lutheriens , à celle qu'il prétend que nous devons avoir pour toutes les autres Religions ; & qu'encore qu'il semble qu'il renonce à la Tolérance Ecclesiastique il ne l'abandonne pourtant point , quoi qu'ailleurs il dise [a] que Mr. Jurieu veut qu'on exclue du Sacré Ministère, & qu'on retranche de la Société Religieuse comme des membres pourris , ceux qui ont quelque chose de contagieux dans leur Dogme ; qu'il ne s'oppose pas à cela , & qu'au contraire il en est fort d'avis.

(a)  
Ibid  
Pag.  
119.

(b)  
P. 2. Il est vrai que l'Auteur de la Lettre d'un Intolerant à un Théologien Intolerant aussi , dit , (b) qu'il s'offre à peine de la vie de montrer à qui voudra le secret de la Pierre Philosophale, si on lui peut montrer ou parmi les vivants ou parmi les morts , un homme qui ait dit , que la piété & la raison obligent à la Tolérance tant Civile qu'Ecclesiastique de toutes les heresies.

Je ne veux pas apprendre le secret de la  
Pier-

Pierre Philosophale , j'indique pour-  
tant un Auteur célèbre qui soutient  
que la pieté & la raison obligent à la  
Tolérance Civile & Ecclesiastique ,  
c'est le Commentateur Philosophique ;  
je ne veux pas , Monsieur , vous don-  
ner la peine de le lire de nouveau pour  
y trouver cette doctrine , je veux m'en  
tenir à ce que j'en ai rapporté dans le  
corps de cette lettre , & sur tout à celui  
où il dit , que par le moyen de la To-  
lérance , qu'il exige , on peut voir l'ac-  
complissement de la Prediction du  
Prophète Esaie , qui porte , que le  
Loup habitera avec l'agneau &c. &  
qu'un petit enfant les conduira.

Avouez moi , Monsieur , que l'Au-  
teur de ce Commentaire est un hom-  
me trop habile , & qui a un jugement  
trop solide , pour attribuer cet effet ou  
cet accomplissement de la Prophetie  
d'Esaie à la Tolérance Civile ; car elle  
n'est nullement capable de le produire ;  
un homme passeroit-il pour bien sen-  
sé , ou s'il étoit connu pour tel , croi-  
roit on qu'il parlât sérieusement , s'il  
disoit , que parce que les bêtes sauvages  
, farouches & cruelles , & les ani-  
maux doux & paisibles , sont tous sous un  
même couvert qui est le ciel ; ils habi-  
tent paisiblement ensemble ; & qu'un  
petit enfant est capable de les conduire ;  
vous voyez bien , Monsieur , qu'on ne  
peut dire cela , que lors qu'un Loup

apprivoisé & dépoüillé de sa cruauté, s'il s'en trouve, est dans une même Bergerie sans inquiéter la brebis ; & que lors qu'ils vont ensemble à une même Pâturage, qu'il ne leur faut qu'un seul & même Conducteur ; Voilà l'idée qui se formeroit à l'ouïe de ce discours, si quelqu'un le faisoit, chose merveilleuse & nouvelle, un Loup habite présentement paisiblement avec une Brebis.

Quel miracle, je vous prie, & quelle nouveauté y auroit il, si le Loup étoit dans une même Ville que la brebis ; y auroit il là de quoi dire que la Prophecie d'Esaié est accomplie ; je suis persuadé que ce n'est pas la pensée de l'Auteur du Commentaire Philosophique ; on lui feroit injure si on le croioit ; son intention donc a esté d'exiger la Tolérance Ecclésiastique, la doctrine de cet Auteur doit être d'un grand poids, on doit faire fond sur ce qu'il dit, car il contient assurément un Système de la Théologie Tolérante ; il y a même un Auteur (a) qui prétend que c'est un ouvrage de cabale comme il parle.

Les Tolérants ne s'accordent pas entr'eux dans le jugement qu'ils font de ce livre ; un seul & même Tolérant ne s'accorde pas avec lui même à cet égard,

(a) *L'Auteur des Droits des deux Souverains en matiere de Religion &c. Pag. 9. & 10.*



gard, c'est ce que je vais vous faire voir, Monsieur, fort aisément.

Pour cet effet, je n'ai qu'à vous copier les termes dont se sert l'Autheur de la lettre d'un Intolérant, à un Théologien Intolérant aussi, il parle au nom de tous, il appelle le Commentaire Philosophique, (a) un livre Anonyme fait depuis trois jours, (b) il dit, qu'il n'en a jamais approuvé les principes; (c) il dit, qu'il est faux que les Tolérants, soient dans les principes du Commentaire Philosophique; ils déclarent, (d) qu'ils ne prennent nul intérêt aux propositions Extraites du Commentaire Philosophique.

Voilà donc un livre bien malheureux, comme vous voyez, Monsieur, car il est refuté solidement par les Intolérants, & il est abandonné lâchement par les Tolérants au moins par la plupart, car je ne connois que l'Autheur des lettres venues de Suisse, qui en parle bien, comme d'un ouvrage original, sur lequel on doit compter, & qui même peut être opposé aux ouvrages les plus importants qui traittent de la Tolérance, comme d'un ouvrage d'assez grand poids, (e) pour servir de desaveu des sentiments de Calvin, de Beze, de Mons. Turretin, & des autres Docteurs qui ont esté de leurs sentiments; c'est assurément dit il, (f) en parlant de ce commentaire, le plus grand desaveu

E 3. que

(a)

Pag. 4.

(b)

P. 12.

(c)

P. 14.

15.

(d)

P. 15.

16.

(e)

P. 72.

(f)

Ibid.

que l'on puisse souhaiter. Encore n'en parle-t'il pas constamment de la même manière ; car dans un autre de ses ouvrages, (a) il abandonne à certains égards le Commentaire Philosophique ; il n'est pas responsable dit-il, de plusieurs maximes que cét Auteur a débitées dans mille choses accessoires qu'il lui a plû de traiter, qui ne font rien du tout au principal, & d'ou on tire des conséquences capables de faire horreur à tout ce qu'il y a de gens de bien. Il condamne même (b) sans détour & sans équivôque, comme il parle, ce Commentaire Philosophique, du moins ce qu'il y a d'impieté & d'Athéisme.

(a) *Apolo-  
logie,  
pour  
l'Apolog.  
des  
vrai-  
Tolé-  
rants*  
P. 25,  
26, 27.  
(b) *Ibid.*  
P. 28.

Voilà donc trois fortes de Tolérants l'un est l'Auteur du Commentaire Philosophique qui sans doute a ses Partisans ; les autres sont les Auteurs de la lettre d'un Intolérant à un Théologien Intolérant aussi, qui réjettent & qui condamnent absolument le Commentaire Philosophique & son Auteur : & le dernier enfin est l'Auteur des lettres venues de Suisse qui l'approuve, & qui le condamne, ou plutôt qui ne fait ni l'un ni l'autre, c'est à dire comme il s'exprime lui même (c) qu'il ne deffend le Commentaire Philosophique que bien expliqué & bien entendu.

Jugé

(c) *Apolog. Pour l'Apolog. des vrais Tolér. Pag. 27.*

Jugez après cela, Monsieur, s'il sied bien à l'Autheur des lettres venues de Suisse de faire des Paranthéses de la nature de celle qui est sur la fin de la page cent & onzième de sa première lettre, car à peine dit-il, (en parlant des Intolérants) sont ils deux de même sentiment là dessus: marque évidente, qu'ils ne savent de quel côté se tourner.

S'il sont ainsi eux-mêmes de sentimens si differents, à qui s'en rapporter? Voulez vous, Monf. que je vous parle franchement: on ne peut se rapporter pour sçavoir ce qu'ils croient, ny à ce qu'ils écrivent, ni à ce qu'ils disent; ce sont des véritables Prothées tels que Virgile nous les d'écrit dans son quatrième livre des Georgiques, & qu'Horace nous les dépeint dans la troisième Satyre du second livre de ses discours; ce sont des gens qui se changent en mille manieres, & qui prennent toutes sortes de figures; ce sont les renards qui gâtent les vignes, (qui sont les Eglises de Dieu,) dont-il est parlé au chapitre second du Cantique des Cantiques. Voulez vous voir, Monsieur, le Portrait au naturel de ces Tolérants fait par un bon Maître, lisez la cinquième lettre du Tableau du Socinianisme, vous verrez dans la page 180. mais mieux encore dans la page 215. le véritable caractère des Tolérants, Monsieur Jurieu.

les y dépeint de telle maniere, qu'on peut dire, que quand on voit cette Copie, on voit tous les originaux. (a)

*Picta publicus exprimit tabella,  
In qua tam similem videbit Issam,  
Ut si tam similis sibi nec Issa.  
Issam denique pone cum tabella  
Aut utramque putabis esse veram  
Aut utramque putabis esse pictam.*

Monfieur Jurieu, remarque entr'autres choses, que ces gens là font profession de croire, ce que nous croions, & qu'ils en parlent en public comme nous.

En effet, Monfieur, écoutez les sur le fujet de la Tolérance Ecclésiastique, ils vous diront avec une apparence de bonne foi capable de tromper ceux qui ne les connoiffent pas, qu'ils la condamnent; mais il est certain, qu'ils ne font paroître cette bonne foi affectée, que pour gagner créance dans ce qu'ils difent d'ailleurs contre la verité; vous en ferez très perfuadé, Monfieur, fi vous faites avec moi les reflexions suivantes.

Nos Peres & nous avons fouffert depuis la Réformation jufqu'à présent dans notre Communion, des gens qui ont eu des fentiments contraires aux leurs & aux nostres, parce que ces fentiments ne donnoient pas atteinte aux fon-

(a) *Martial. lib I. Epigram. CIX.*

fondements de la Religion , leurs erreurs n'étoient pas capitales & fondamentales. Nos Peres n'ont ils pas souffert Caméron, qui croioit & qui enseignoit la grace universelle : quoi qu'ils crussent qu'ils enseignassent la grace particuliere ? N'ont ils pas souffert Messieurs Amiraud & de la Place Disciples de Caméron qui ont enseigné la même doctrine , & qui l'ont repartië par toute l'Europe. Vous sçavez, Monsieur , qu'il n'y à presque point eu jusqu'à present d'Eglise sur tout en France , où il n'y eût des Partisans de la Théologie de Saumur.

Nos Peres n'ont ils pas admis à leur Communion par un Article du Synode National tenu à Charenton en l'année 1631. les Luthériens qui voudroient y entrer : & nous , ne les y recevons nous pas ?

N'avons nous pas vü dans nostre Communion , des gens très-habiles , & qui font encore actuellement honneur à l'Eglise , être de differents avis sur l'efficace du Baptême , & se tolérer pourtant l'un l'autre ; servir ensemble un même troupeau , & l'édifier avec emulation.

N'avons nous pas même toleré Mr. Pajon & ses Disciples dans nostre Communion , quoi qu'ils n'enseignassent pas moins de douze propositions erronnées , comme Mr. Jurieu la très-bien fait

voir, dans son traité de la nature & de la grace.

Il y a toujours eu de part & d'autre à la vérité quelque contestation au sujet des sentiments; les Universalistes ont combattu les Particularistes, & ont esté combattus, les Pajonistes & les autres Théologiens de sentiment contraire se sont attaqués, & ont esté souvent aux prises les uns avec les autres; mais leurs disputes ont eu des bornes: elles n'ont pas dégénééré en querelles personnelles, on a toujours blâmé celui auquel il est arrivé de passer de l'argument à l'injure. (a)

(a)  
Juven.  
Satyr.  
7.

*Ad pugnam qui Rhetorica descendit ab umbra.*

Après cela, Monsieur, quel sujet les Tolérants ont ils de crier comme ils font contre les Intolérants, s'il est vrai comme ils le disent, qu'ils condamnent eux-mêmes la Tolérance Ecclesiastique; Est ce que Monsieur Jurieu qui leur résiste avec tant de justice, excite toutes les Puissances Souveraines de la terre à exterminer les Tolérants? A en juger par toutes les Satyres, & tous les libelles par lesquels on tâche de ruiner sa réputation, & de la couvrir d'opprobres; il semble qu'il soit le Misene de Virgile (b) qui excite dans les cœurs,

(b) *Aeneid. liv. 6.*

non seulement des Princes , mais des  
peuples mêmes l'humeur martiale par  
les fanfares & les airs animez de la  
trompette.

*Aere cicere virus martemque accendere  
cantu.*

Quelques uns masquez & cachez ,  
l'accablent d'injures , & comme les  
Grenouilles d'Ovide (a) ils font des ef-  
forts pour outrager par leurs paroles ce-  
lui qui les a confondus par la force de  
ses raisonnemens.

(a)  
Meta-  
morph.  
liv. 6.  
fab. 6.

*Sed nunc quoque turpes  
Litibus exercent linguas , pulsoque pu-  
dore  
Quamvis sint sub aqua , sub aqua male-  
dicere tentant.*

D'autres agissent plus finement ; ils  
ont toujours l'encensoir en main , mais  
ils n'y brûlent que du souffre & de la  
poix resine ; ils disent [b] que , Monsieur  
Jurieu est un homme qui a de beaux en-  
droits , le cœur tendre & dévot ; mais  
ils disent en même temps qu'il renonce  
au bon sens , à la raison , à la pieté &  
à l'humanité , estant & persistant dans  
le sentiment de la Tolérance.

Pourquoi donc encore un coup ,

E 6

Mon-

[b] Lettres venues de Suisse lettre I.  
Pag. 61, 62.

Monſieur , car je vous avouë que je ne puis revenir de ma ſurpriſe , pour-quoi les Tolérants ſont ils ſi fort animez contre les Intolérants , puis qu'il ne s'agit encore entr'eux que de la Tolérance Eccléſiaſtique , qu'ils condamnent également les uns & les autres.

Vous voyez bien qu'il ne faut pas ſe régler ſur ce qu'ils diſent , & qu'ils écrivent ſur ce ſujet ; comment donc me direz vous ſans doute , peut on juger de ce qu'ils croient à cét égard ? Il en faut juger par ce qu'ils font. Nous avons une loi dans le digeſte , qui dit (a) *Quæ facta ſunt potentiora verbis in iis quæ tendunt ad declarationem animi , plus eſt factum quam verbo declarare.* Examinons donc leur conduite ; il eſt de fait & de notoriété publique que les Tolérants demeurent dans noſtre Communion ; que même pluſieurs d'entr'eux occupent les chaires dans nos Temples ; ces Tolérants ne ſont pas uniquement Tolérants , ils ne ſouſtiennent la Tolérance , qu'en vuë de mettre à couvert d'autres ſentiments heterodoxes qu'ils ont ; cependant ces gens là ſortent ils du milieu de nous ; font ils des Sociétez différentes de la noſtre comme les Arminiens , les Anapabtiſtes , ou les autres ſectes ? Point du tout ; ils ſe tiennent parmi nous , & croyez vous,

Mon-

(a) L. Si tamen S. ei qui Ef. de *Ædilit. edit.*



Monsieur , que ce soit , de peur de  
 causer quelque trouble , ou pour con-  
 server la paix , vous vous tromperiez  
 fort si vous aviez cette pensée ; ils de-  
 meurent parmi nous , ou parce qu'ils  
 n'osent se déclarer Sociniens , ou parce  
 qu'ils seduisent mieux & plus aisément  
 nos gens ; or lisez je vous prie , Mon-  
 sieur , le Nombre 132. du Chap. 12.  
 du Livre 7. de la Republique Ecclé-  
 siastique de Marc Anthoine de Dominis  
 Archevesque de Spalatte , le grand  
 Tolérant de ce siècle , (a) vous verrez  
 que la Tolérance n'est pas due à ces for-  
 tes de gens qui sont des véritables hypo-  
 crites , lisez s'il vous plaît encore le  
 Nombre 30. du Chap. 10 du 6. Livre  
 de cette même Republique Ecclésiasti-  
 que , (b) vous verrez qu'il dit , qu'il  
 faut punir ces gens là , de même qu'un  
 Magistrat puniroit comme un Espion ,  
 ou comme un traître un homme caché  
 & deguisé qui se trouveroit dans la Vil-  
 le , qu'il gouverne & qui seroit con-  
 vaincu d'être du parti ennemi ; il res-  
 pond au même endroit fort solidément  
 à l'objection que les Tolérants ont  
 accoutume de faire , que la punition  
 doit être réservée à Dieu ; un Espion  
 dit-il , surpris comme il vient d'être  
 dit , auroit il raison de décliner la Ju-  
 risdiction du Magistrat de la Ville  
 qu'il auroit voulu trahir , & de préten-  
 dre qu'il n'y auroit que le Roi qui feroit  
 sa

(a)

Tom. 3

(b)

Tom. 2

sa résidence dans une Province fort éloignée, qui seroit en droit de le faire punir ?

(a)  
Plaut.  
inPseu-  
dol.  
Il faut être sur nos Gardes avec ces gens là, & sur tout ne leur pas confier nos troupeaux, quelque beau semblant qu'ils fassent, nous les exposerions à de trop grands dangers. (a)

*Ut mavelis lupes ad oves linquere quam  
bos domi custodes.*

*At faciem cum aspicias eorum haud mali  
videntur, opera fallunt.*

(b)  
Liv. 4.  
p. 336.  
337  
(c)  
Nom-  
mé Mr.  
de la  
Meauf-  
se.  
\* De  
Medi-  
cis.  
La plû part d'eux sont habiles, je l'avoué, & Prédicateurs agréables, *quidquid tangunt poliunt.* Mais vous vous souvenez bien sans doute, d'avoir lû autresfois dans le second Tome de l'Histoire universelle de M. Daubigné [b] ou plutôt dans l'Arrippe de Balzac, car ce dernier livre est plus nouveau & plus commun que le premier la réponse que fit le Gouverneur de Figeac (c) à la Reyne Catharine; \* ce Gouverneur se trouva dit Balzac, à une conférence qu'eut la Reyne Catherine avec les députés du Roi de Navarre, & du parti Huguenot; c'étoit pour leur faire quitter devant le temps accordé les places de sureté, qui leur avoient esté mises entre les mains; elle avoit amené de Paris un homme tout puissant † en paro-

† C'étoit Mr. de Pibrac.

paroles, & à la Rhetorique duquel rien n'avoit esté impossible jusques alors, d'abord il se fit admirer à l'assemblée: il excita ensuite de plus douces passions dans le Cœur des députez, après avoir vaincu leurs esprits, il gagna leurs volontez, & déjà les plus défiants avoient oublié le massacre, & ne vouloient plus de places de sureté, on se contentoit de la parole du Roi, & le traité s'alloit conclure à la satisfaction de la Reyne, quand en un moment tout son travail fut gâté, & toute l'éloquence de son Orateur renversée, par la brusque responce que lui fit le Gouverneur de Figeac. Cette Princesse s'estant adressée à lui avec une Mine de Triomphante & lui ayant demandé (plûtôt pour couronner une chose faite & avoir applaudissement que pensant avoir besoin de son opinion) ce qui lui sembloit de la harangue qu'il avoit ouyë, Madame lui respondit il, avec une parole si forte, qu'elle cassa les Articles du Traité à demi conclu. *Il me semble que, Monsieur, que voilà à bien étudié, mais mes Compagnons ni moi ne sommes pas d'avis de payer ses études de nos têtes.*

Ces Messieurs les Tolérants ont bien étudié, mais il ne faut pas que nous payons leurs études, non seulement de nos têtes, mais moins encore de notre salut.

La

La Tolérance s'introduit par tout , & fait d'assez grands Progrez ; c'est un monstre , pour me servir de l'expression de l'Autheur de l'Apologie pour les vrais Tolérants , qui dit , \* que l'Intolérance est un monstre , la Tolérance en est un , je viens de le faire voir , & un monstre qui croît tous les jours , d'une maniere considerable ; mais j'espere qu'estant bien connu il en fera comme de cét Ephialtes fils de Neptune , qui croissoit tous les mois d'un demi pied ; & qui estant enfin arrivé jusques aux nuës y fut assommé.

Enfin voilà , Monsieur , toutes les reflexions que j'ai fait sur la Tolérance Ecclesiastique ; je suis Intolérant en un sens , & je prétends pourtant être plus véritable & plus juste Tolérant dans un autre sens que ceux qui en prennent la qualité. Je suis d'avis qu'on tolere dans nôtre Communion , non seulement ceux qui ont des erreurs qui ne sont point capitales , mais même ceux qui par ignorance ou par infirmité en ont de grossieres, & de criminelles , afin que ces gens là conversants avec nous , & entendants nos Exhortations & nos Predications , ils soient attirés avec douceur à la connoissance de la verité.

Vous avez lû sans doute l'institution de la Religion Chrétienne de Calvin ,

\* *Apolog. pour les vrais Tolérants*  
Pag. 115.

vin, \* vous y avez pû remarquer qu'il est aussi Tolérant en ce sens. Saint Paul l'estoit aussi, il toleroit les Romains, les Corinthiens & les Philippiens. Mais je suis d'avis qu'on refuse l'entrée de nostre Communion à ceux qui ayant connu la verité l'ont abandonnée, qui persistent opiniâtrément dans leurs erreurs; qui rompent l'unité de l'Eglise en les enseignant, qui troublent son repos en y causant des disputes & des divisions; & enfin qui infectent le troupeau; je suis même d'avis que s'il y a des gens de ce caractère là dans nostre Communion, on les oblige à en sortir; si on pouvoit esperer devoir réussir le dessein qu'avoient formé il n'y a pas long-temps Jean Duræus de réunir tous les Protestants, nous étendrions nostre Tolérance, autant qu'on le pourroit faire légitimement, & nous favoriserions de toutes nos forces une entreprise si louable; nous ne rejettons pas les moïens d'établir entre les Eglises Evangeliques de l'Europe, une Tolérance en charité qui ont esté autrefois proposées par Godefroi Hotton, dans un traité qu'il publia, en l'année 1647. † & qui fut traduit en François par Helie Poirier Parisien. Nous approuvons, & nous louons les exhortations de Messieurs Gaultier Ministre de Berlin,

† Imprimé à Amsterdam chez Jean Blaeu.

\* Liv. 4  
ch. 10.  
p. 757.  
Impres.  
de Ge-  
neve  
1562.  
en Fran-  
çois.

lin, Teiffier Refuge à Zurich, les premières faites aux Episcopaux & aux Presbitériens d'Angleterre; & les secondes aux Protestants en général, mais sur tout à ceux d'Allemagne, & les traitez de la concorde Ecclésiastique qui ont estes faits à cette occasion; mais nous devons condamner & rejeter le mélange captieux des Religions, qui ne nous est proposé que par quelque Masenius Jesuite de Cologne ou par les Tolérants; je dis nous, car je me persuade, que c'est la vostre avis aussi bien que le mien.

Il seroit de l'ordre, que je vous fisse part présentement de mes reflexions sur la Tolérance Civile, comme jeme le suis proposé, lors que j'ai commencé ma lettre, mais je viens d'achever la lecture de la septième lettre du Tableau du Socianisme, ou j'ai vû que le savant, Monsieur Jurieu, promet de traiter cette matiere, tout ce que je pourrois vous dire seroit infiniment au dessous de ce qu'il écrira sur ce sujet; ainsi Monsieur, je n'ai garde de rien entreprendre sur cette matiere; & je vous avouë que si j'eusse seu plutôt que dans cette septième lettre, il combat & détruit la Tolérance Ecclésiastique, je ne vous eusse pas tenu promesse, & n'eusse pas crû même y devoir être obligé, parce que lors que vous m'avez engagé à vous écrire mon avis, Monsieur Jurieu, n'avoit

n'avoit pas encore publié le sien j'eusse  
 pû croire avec raison , que depuis que  
 vous l'avez vû vous n'aviez plus tant  
 d'empressement à sçavoir le mien ; &  
 je ne vous l'envoye , que pour vous  
 faire voir que ce n'est pas par paresse  
 que je m'excuse de vous envoyer mes  
 reflexions sur la Tolérance Civile. Au  
 reste , Monsieur , je suis persuadé que  
 je ne vous écris rien que vous ne sachiez  
 mieux que moi ; mais j'ai voulu vous  
 obéir , & vous donner par là une mar-  
 que de l'estime toute particulière que  
 j'ai pour vous , & de la soumission avec  
 laquelle je suis.

**MONSIEUR.**

A ..... CC .....  
 1691.

*Votre très-humble & très-  
 obéissant Serviteur.*

111

---

*Fautes à corriger.*

Pag. 5 lign. 11. que, *lisez* qui. pag. 7 l. 13. es, l. les. pag. 8 l. dernière, ncliinations, *lisez* inclinations. pag. 9 l. 29 l'on, *lisez* l'un. pag. 11 lign. 30. fait à ce qui est propre, *lisez* fait de ce qui est propre. pag. 14 en marge, insudol, *lisez* in pseudol. pag. 18 lig. 31 D'bord, *lisez* d'abord, pag. 19 l. 19 dans lesquels on servoit, *lisez* dans lesquels on verroit, pag. 19 l. 23 des matieres, *lisez* de matieres, pag. 20 en marge *lisez* Virg. *Aeneid. lib. 2.* pag. 21 l. 2 & 3 ceux qui bien sûrs, *lisez* ceux qui sont bien sûrs, pag. 21 l. 8 de corusero, *lisez* decorus ero, pag. 22 l. 21 sainte, *lisez* saintes.











2739

ULB Halle  
006 699 030

3



2739

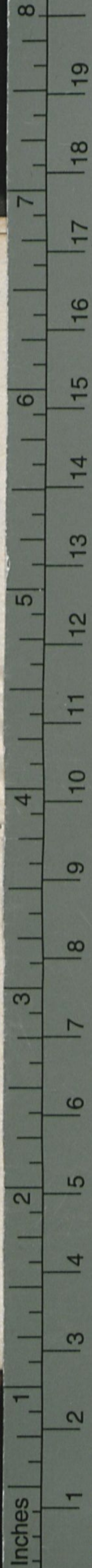








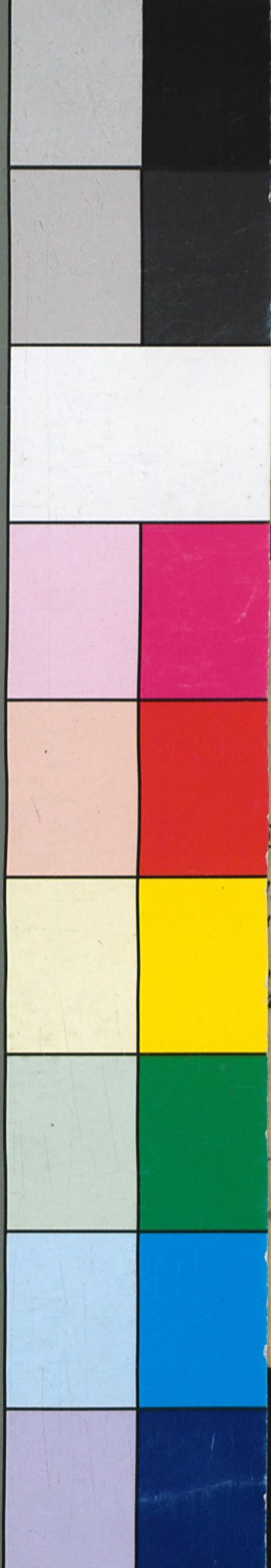




B.I.G.

Farbkarte #13

Inches 1 2 3 4 5 6 7 8  
Centimetres 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



LETTRE  
Escrite  
ALLEMAGNE  
EN  
HOLLANDE.  
Contenant  
DES REFLEXIONS  
Sur la  
TOLERANCE  
ECCLESIASTIQUE.

*libet audendi semper fuit æqua potestas  
is & hanc veniam petimusque damusque  
viciſſim.  
n ut placidis cœant immitia non ut  
ates avibus gementur tigribus agni.*

Horat. de Art. Poet.

M. DC. XCI.

